

FORUM  
CAMPUS  
FRANCE  
**2014**

1

2

3

4

5

6

Campus France  
28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris



FORUM  
CAMPUS  
FRANCE  
**2014**

FORUM  
CAMPUS  
FRANCE  
**2014**



Séminaire des commissions du Forum  
1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014 - Université de Lyon 3

# PRÉAMBULE

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



**Khaled Bouabdallah**  
*Président du Forum  
Campus France*

Le Forum Campus France inauguré par les Ministres de tutelle de l'établissement en décembre 2012 a maintenant deux ans. L'année dernière, j'appelais de mes vœux à ce que le travail entamé en commun avec les établissements et leurs Conférences soit poursuivi et amplifié pour améliorer encore la qualité des services apportés aux étudiants et aux chercheurs.

Le constat est qu'aujourd'hui le Forum Campus France a bien évolué pour atteindre une certaine maturité. Les nouvelles commissions thématiques ont été choisies pour contribuer mieux encore aux réflexions du Conseil d'Administration de Campus France et surtout pour aider les établissements dans un processus beaucoup plus poussé d'internationalisation. Le format de travail des commissions a été changé pour permettre une meilleure interaction avec un plus grand nombre d'établissements.

Les travaux qui se sont déroulés soit à travers des rencontres ponctuelles entre présidents et membres de commissions ou encore lors du séminaire de Lyon du mois de juillet 2014 ont permis de faire ressortir un certain nombre de recommandations qui sont détaillées dans le présent rapport d'activité.

Comme l'année dernière, elles sont classées selon les axes stratégiques de Campus France :

- Promotion du système d'enseignement supérieur et de recherche français ;
- Renforcement de la diplomatie d'influence ;
- Un meilleur accueil pour les étudiants étrangers ;
- Optimisation des outils de promotion.

Il ressort ainsi que les travaux menés de façon très étroite entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et Campus France ont permis des avancées importantes dans presque tous les domaines comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport.

Je profite de l'opportunité de la parution de ce rapport pour remercier tous les membres du Forum, accueillir les nouveaux entrants et plus particulièrement l'Université Franco-Allemande avec laquelle j'espère nous aurons des échanges fructueux. En effet, il est acquis que seule la mutualisation de nos efforts permet une co-construction des différents outils propres à améliorer l'attractivité de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et conforter ainsi la place de Campus France comme l'opérateur de la mobilité pour l'ensemble des établissements français.

## ÉDITO DU DIRECTEUR

Le Forum Campus France a été mis en place en janvier 2013 pour permettre aux établissements et à leurs Conférences de définir une stratégie commune d'internationalisation et d'être partie prenante dans les actions de Campus France. Deux ans après, le bilan est très positif si l'on se réfère aux conclusions des travaux conduits par les établissements dans les commissions thématiques et à leurs retours sous forme de recommandations au Conseil d'Administration de l'établissement.

Cette deuxième édition du rapport d'activité du Forum apporte la preuve d'une activité intense entre Campus France et les établissements, qui s'est traduite par plusieurs réunions de travail, des enquêtes mais également un séminaire pendant 2 jours en juillet dernier dans les locaux de l'Université Jean Moulin (Lyon 3) à l'invitation de son Président que nous remercions.

Pour chacun des axes stratégiques de l'établissement qui ont été identifiés en commun par les établissements et les tutelles, il est possible de citer une ou plusieurs réalisations dans lesquelles les établissements jouent un rôle primordial. Il en est ainsi pour :

- La réactualisation du moteur de thèses ;
- La création de nouvelles fiches en lien avec le Plan Climat 2015 ;
- La création de la plateforme Alumni ;
- La création d'un département dédié à l'accueil avec des missions spécifiques ;

Chacun pourra constater, à la lecture de ce rapport, l'étroite interaction entre Campus France et les établissements et les résultats de cette coopération dans la structuration de l'Agence et ses nouveaux projets tous destinés à la promotion et l'attractivité de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je profite de ce rapport d'activité pour remercier les établissements pour leur soutien et leur engagement sans faille dans la vie de Campus France. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres et plus particulièrement à l'Université Franco-Allemande qui est notre premier membre européen. Je forme le vœu que cette adhésion constitue un premier pas vers un plus grand partage de bonnes pratiques à l'échelle européenne.

Enfin, je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité et vous donne rendez-vous en 2015 avec de nouvelles thématiques sélectionnées en commun avec vos Conférences.



**Antoine Grassin**  
*Directeur Général  
de Campus France*

# SOMMAIRE

<b>ORGANISATION DU FORUM</b>	page 05
<b>LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DU FORUM</b>	page 08
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 1</b> Stratégie et optimisation des instruments de promotion pour de grands projets au niveau Master et Doctorat	page 09
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 2</b> L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs	page 15
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 3</b> Formations de santé	page 23
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 4</b> Les cadres de financement européen (Erasmus+)	page 29
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 5</b> Accueil des étudiants et chercheurs : recensement des bonnes pratiques et réflexions stratégiques	page 35
<b>COMMISSION THÉMATIQUE 6</b> Programmes de mobilité avec les pays émergents et les pays du Sud	page 43
<b>LE BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE</b>	page 49
<b>LES RÉALISATIONS</b>	page 53
<b>LE SITE DU FORUM EN LIGNE</b>	page 68
<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES - FORUM 2015</b>	page 70
<b>ANNEXES</b>	page 72

# ORGANISATION DU FORUM CAMPUS FRANCE



## Constitution du Forum

*Au titre des missions énoncées à l'Article 2 du Titre I<sup>er</sup> du décret du 30 décembre 2011, l'EPIC Campus France est chargé d'animer un « Forum Campus France avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, chargé d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur français ».*

La coordination des travaux du Forum Campus France, est assurée par un bureau, présidé par un représentant de la CPU et composé de deux vice-présidents issus respectivement de la CDEFI et de la CGE. Il comprend, en outre, des invités permanents incluant les présidents des commissions et un représentant des centres de Français Langue Etrangère. Le secrétariat général du Forum est assuré par Campus France.

Le bureau assure la diffusion des recommandations à destination des instances décisionnelles et veille à la mise en application des résolutions pour ce qui concerne les membres du Forum.

Selon les nouvelles modalités mises en place par le Bureau, un séminaire des commissions et une réunion plénière, avec tous les membres du Forum ont lieu au moins une fois par an et permettent, d'une part, un bilan d'étape et une restitution des travaux des commissions et d'autre part, un échange sur la stratégie générale d'attractivité de l'enseignement supérieur français.

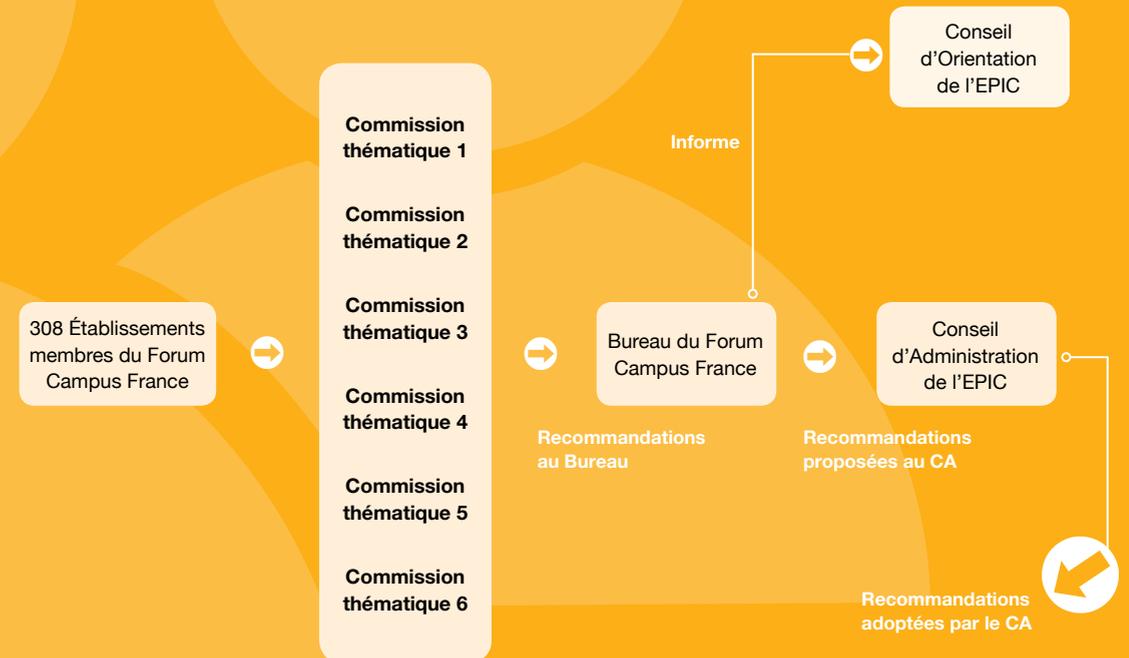
**Pour l'année 2014, six commissions thématiques ont été mises en place et ont émis leurs premières recommandations au Conseil d'Administration de Campus France.** Le renouvellement des commissions et la création de nouvelles pour 2015 est en discussion avec les Conférences des établissements.

## Dynamique du Forum

Le Conseil d'Administration, présidé par Madame Sophie Béjean, représente l'instance stratégique de Campus France. À chaque Conseil d'Administration de l'établissement public, le président du Bureau du Forum présente les avancées des commissions thématiques et les recommandations.

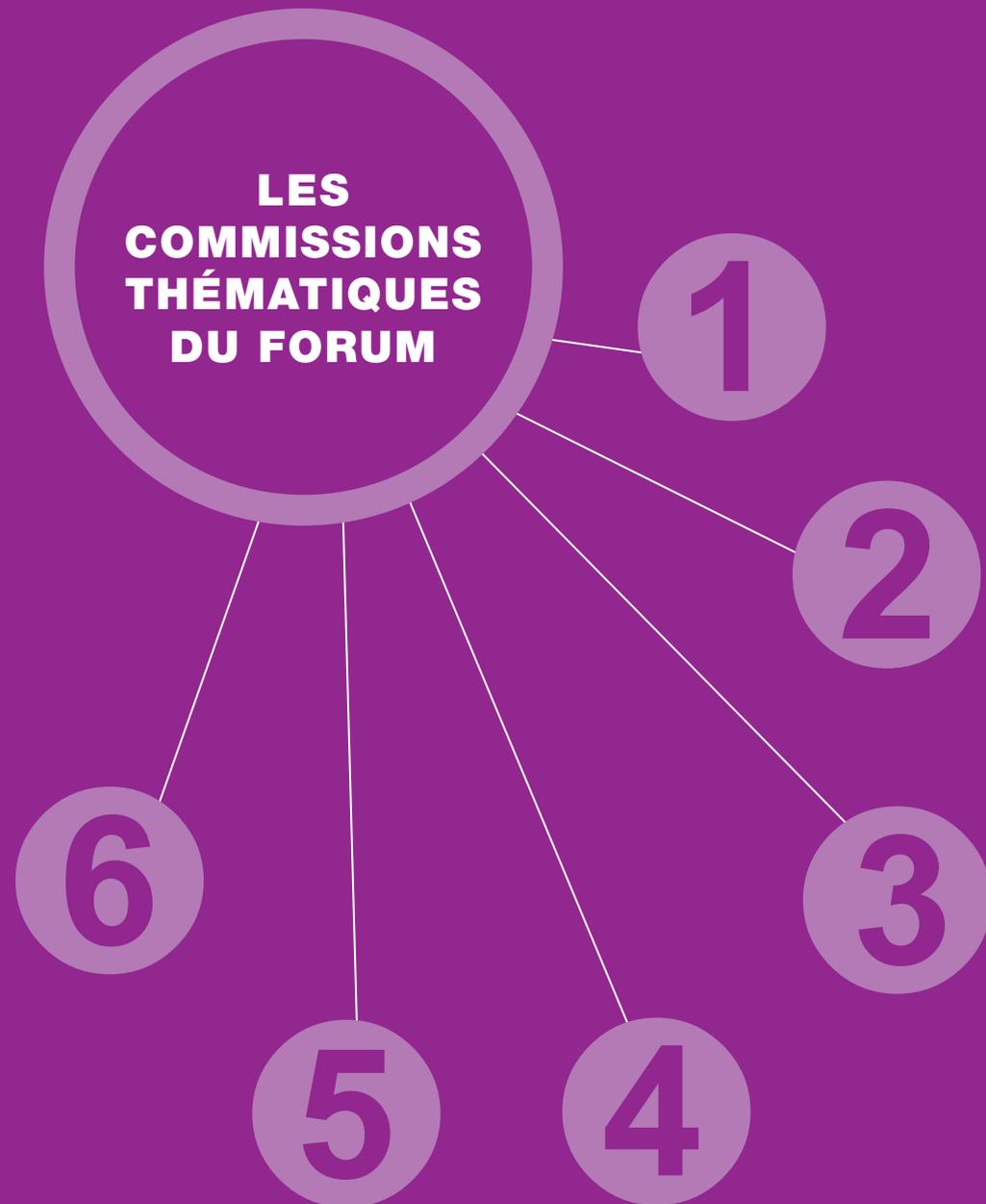
Le Conseil d'Orientation, relatif aux modalités d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en France, mentionné à l'article 7 de la loi du 27 juillet 2010 susvisée, comprend, outre son président Monsieur Jean-Pierre Gesson, dix-neuf membres.

Le Conseil d'Orientation de l'EPIC est tenu informé des travaux du Forum et plus particulièrement des aspects concernant l'accueil des étudiants étrangers, en amont de toute présentation au Conseil d'Administration.



## Constitution du Bureau du Forum Campus France 2014

Président	Khaled Bouabdallah	Vice-Président, CPU
Vice-Président	Yves Poilane	Président de la Commission des Relations Internationales, CGE
Vice-Président	Alain Ayache	Président de la Commission des Relations Internationales, CDEFI
<b>Commission Thématique 1</b> : Stratégie et optimisation des instruments de promotion pour de grands projets au niveau Master et Doctorat	Président : Mohamed Amara Vice-Président : Arnel de la Bourdonnaye	Président de l'Université de Pau et de Pays de l'Adour Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées
<b>Commission Thématique 2</b> : L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs	Président : Yves Poilane Vice-Président : Étienne Craye	Directeur de Télécom ParisTech Directeur de l'École Centrale de Lille
<b>Commission Thématique 3</b> : Formations de santé	Président : Loïc Vaillant	Président de l'Université François-Rabelais de Tours
<b>Commission Thématique 4</b> : Les cadres de financement européen (Erasmus+)	Président : Jean Peeters Vice-Président : Philippe Gourbesville Représentant de l'Agence Erasmus+ France/ Éducation et Formation : Nadia Gonthier	Président de l'Université de Bretagne Sud (UBS, Vannes) Directeur de Polytech'Nice Chargée de développement Enseignement supérieur
<b>Commission Thématique 5</b> : Accueil des étudiants et chercheurs : recensement des bonnes pratiques et réflexions stratégiques	Présidente : Hélène Pauliat Vice-Président : Jean-Pierre Gesson	Présidente de l'Université de Limoges Président du Conseil d'Orientation, Campus France
<b>Commission Thématique 6</b> : Programmes de mobilité avec les pays émergents et les pays du Sud	Président : Jean-Marc Le Lann Vice-Président : François Tsobnang	Directeur de l'INPT ENSIACET (Toulouse) Directeur Adjoint de l'ISMANS (Ecole d'ingénieurs du Mans)
Représentant des Centres Français Langue Étrangère	Brigitte Lepez	Vice-Présidente de la commission scientifique (ADCUEFE)
Secrétaire Général	Arthur Soucemarianadin	Direction des Relations extérieures et institutionnelles, Campus France
Responsable du suivi du Forum Campus France	Angélique Talhouarne	Direction des Relations extérieures et institutionnelles, Campus France



## COMMISSION THÉMATIQUE

# 1

### Stratégie et optimisation des instruments de promotion pour de grands projets au niveau Master et Doctorat

#### Objectifs

- ➔ Proposer des modalités de mise en place d'un « Contrat Doctoral International »
- ➔ Établir la charte de bonnes pratiques pour les grands projets : Interactions entre Campus France et les établissements sur l'amélioration de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- ➔ Créer un document sur l'accueil des doctorants étrangers en partenariat avec le réseau EURAXESS : services proposés, contacts, etc. Ce document pourrait être traduit et diffusé via les Espaces Campus France et le réseau diplomatique français

Le programme de travail de la commission 1 pour 2014 peut s'appuyer sur les recommandations proposées en 2013 et en assurer le suivi. Ce programme prévoit donc, en interaction avec Campus France :

- ➔ le suivi des recommandations 2013, des propositions sur le « contrat doctoral international »
- ➔ des réflexions sur l'amélioration de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et recherche
- ➔ l'architecture d'un document sur l'accueil des doctorants étrangers en lien avec le réseau EURAXESS

**Président :** Mohamed Amara,  
Président de l'Université de Pau et des  
Pays de l'Adour

**Vice-Président :** Armel de la Bourdonnaye,  
Directeur de l'École Nationale des Ponts  
et Chaussées

#### Invités

- Monsieur Olivier Chiche-Portiche,  
Direction de la Coordination  
géographique, Campus France
- Monsieur Jean-Pierre Finance,  
Délégué permanent, CPU

## Travaux de la commission 1



### Programme de travail 2014

- Présenter le suivi des recommandations 2013 et des actions menées pour améliorer l'attractivité des établissements français
- Présenter le réseau EURAXESS et élaborer un document sur l'accueil des doctorants étrangers
- Échanger sur le « contrat doctoral international »
- Proposer des recommandations

Présentations et principaux points abordés lors du séminaire du 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014

## 1

### Le réseau EURAXESS

#### Les différents volets d'EURAXESS

- Jobs : Outil de recrutement en ligne (offres de postes, de financements, de thèses)
- Services : Assistance personnalisée aux chercheurs et à leurs familles (+ de 200 centres dans 40 pays)
- Rights : Information sur la charte et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs + stratégie RH
- Links : Outil de développement du réseau pour les chercheurs européens établis hors Europe

#### Le réseau EURAXESS : quelques chiffres

- 8000 chercheurs accueillis en 2013
- 136 nationalités différentes
- 50 % sont doctorants
- 30 centres de services
- 60 personnes impliquées au quotidien

## Travaux de la commission 1



### Carte des centres EURAXESS en France



Le réseau français est structuré en association depuis janvier 2013 et compte 23 membres en juillet 2014. Il coopère avec la Commission européenne, les autres réseaux européens et les Ministères concernés.



#### Missions des centres EURAXESS

- Préparer le séjour : Formalités d'entrée, de séjour et de travail
- Faciliter l'installation : recherche de logement, couverture santé
- Faciliter les démarches administratives : couverture sociale, retraites, allocations familiales, impôts
- Faciliter l'intégration : cours de langue, scolarité des enfants



#### Difficultés rencontrées en matière d'accueil de chercheurs étrangers

- Nécessaire harmonisation et simplification des procédures : entre les préfectures et les directions régionales de l'OFII
- Différents problèmes personnels : nouveaux profils de chercheurs en mobilité, les conjoints
- Renouvellement des titres de séjour pour les doctorants sous statut étudiant
- Conditions de séjour en fin de thèse pour les doctorants : transition vers le statut de salarié

## Travaux de la commission ①

### ➔ Plusieurs propositions formulées

- Standardisation et amplification de la convention d'accueil
- Harmonisation des pratiques des préfetures et des pièces requises
- Titres de séjour des conjoints : harmonisation des procédures d'entrée
- Élargissement des conditions d'éligibilité au statut scientifique pour les doctorants : transition souple du statut de doctorant au statut de salarié et renouvellement des titres de séjour des doctorants sous statut étudiant.

## 2

### Instruments de promotion des Masters et Doctorats de Campus France

Le Directeur de la Coordination géographique, Olivier Chiche-Portiche, a présenté les instruments de promotion des Masters et Doctorats de Campus France, en présentant le programme des manifestations et en insistant sur le programme brésilien Sciences sans Frontière.

### ➔ Le programme Sciences sans Frontière

Dans le cadre de la visite du premier ministre, Monsieur François Fillon, au Brésil du 14 au 17 décembre 2011, Campus France a signé une Convention avec les présidents des deux agences de mobilité universitaire et scientifique du Brésil, la CAPES et le CNPq.

Cette Convention porte sur la gestion par l'Agence Campus France du volet français du programme "Sciences sans Frontière", programme qui prévoit d'envoyer, d'ici 4 ans, 10 000 étudiants brésiliens en France au niveau Licence générale et professionnelle, Master et Doctorat dans les domaines des sciences exactes, des sciences de l'ingénieur, de l'environnement et des industries culturelles.

Les programmes spécifiques BRAFITEC, BRAFAGRI et CAPES COFECUB seront renforcés et assureront également l'accueil de ces boursiers.

Dans ce cadre, Campus France développe notamment une gamme d'outils et de services permettant de rapprocher les étudiants sélectionnés par la partie brésilienne des établissements français associés. Ces outils facilitent la sélection, le placement puis le bon déroulement et le suivi du séjour d'études en France.

En particulier, Campus France intervient dans le volet "Graduação sanduíche" en intégrant et en publiant les dossiers académiques des étudiants pour permettre aux établissements d'effectuer leurs propositions de recrutement après avoir validé un dispositif intégrant un séjour linguistique préalable en France, tutorat et assistance administrative et méthodologique.

## Travaux de la commission ①

## 3

### Rappels des travaux menés en 2013

Cette commission poursuit les travaux débutés en 2013, qui ont porté essentiellement sur le développement de la mobilité recherche entrante (doctorants et post-doctorants), le nombre de doctorants étrangers et la qualité de leur recrutement. La commission avait aussi pour but de rechercher une meilleure pénétration du « marché » des post-doctorants et de soutenir l'adoption de mesures administratives visant à favoriser la venue en France de doctorants et de post-doctorants d'excellence.

#### Elle a mené les travaux suivants :

- Enquête autour du thème de la politique des établissements pour la mobilité quantitative et qualitative des doctorants et post-doctorants
- Conditions d'accueil des doctorants et post-doctorants
- Financement
- Critères de recrutement
- Le label européen du Doctorat
- La mobilité sortante des doctorants
- Cotutelles internationales de thèse versus codirection
- Suivi des Docteurs et réseau des Alumnis
- Améliorer les conditions d'accueil
- Proposer un statut spécifique réservé aux doctorants étrangers
- Bourses partielles de l'État français et bourses sandwich

Le point sur le « **contrat doctoral international** » a fait l'objet de nombreux échanges et la commission souhaite fortement qu'une franche évolution soit faite sur ce dossier. Une coordination entre les Conférences des établissements, Campus France et les Ministères de tutelle doit être mise en place pour arriver à des propositions concrètes. Les différences d'approche et les difficultés administratives montrent qu'il devrait y avoir plusieurs réponses aux disparités de situation

La question du coût des formations et des formations délocalisées a été également abordée (particulièrement sur les Masters). La commission attire l'attention sur le fait que les difficultés financières des établissements pourraient les pousser à revoir le coût des inscriptions pour les étudiants étrangers induisant un risque sur leur attractivité. La discussion sur les formations délocalisées a porté autant sur le coût des inscriptions dans ces formations que sur la qualité des enseignements délivrés. **L'absence de contrôle et d'évaluation sur les formations délocalisées risque d'amener à une déresponsabilisation des établissements concernés et à une course aux "profits" avec en retour une atteinte grave et durable à l'image globale de l'enseignement supérieur français à l'étranger.** On peut citer aussi la non reconnaissance des diplômes délivrés par les autorités locales (cas du Maroc).

## COMMISSION THÉMATIQUE

### Recommandations

1

- ➔ Des propositions sur le « contrat doctoral international » : franche évolution souhaitée par les membres de la commission.
- ➔ Des réflexions sur l'amélioration de l'attractivité des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- ➔ La réalisation d'un document sur l'accueil des doctorants étrangers en lien avec le réseau EURAXESS : concertation souhaitée entre Campus France et EURAXESS.
- ➔ Discussion sur les formations délocalisées : coût des formations et qualité des enseignements délivrés ?



<http://forum.campusfrance.org/login>

#### Documents de référence

- ➔ Programme « Sciences sans Frontière » (Volet Doctorat et Post-Doctorat)
- ➔ Programme « Sciences sans Frontière » (Volet L et M : non diplômant)
- ➔ Plaquette : « Sciences sans Frontière »
- ➔ Présentation du catalogue niveau Doctorat <http://d.campusfrance.org>
- ➔ Rapport d'activité du Forum 2013

## COMMISSION THÉMATIQUE

2

# L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs

### Objectifs

- ➔ Réaliser un état des lieux sur les différentes initiatives d'enseignement numérique dans nos établissements
- ➔ Conduire une réflexion sur les MOOCs et l'internationalisation de l'enseignement supérieur français/l'enseignement à distance comme outil d'attractivité de la France
- ➔ Interagir avec les commissions d'autres institutions qui travaillent sur l'enseignement numérique (ex. commission numérique de la CPU) pour consolider une offre française
- ➔ Proposer des recommandations au Conseil d'Administration de Campus France
- ➔ Assurer un suivi des décisions votées en Conseil d'Administration de Campus France sur la base des recommandations proposées par la commission

**Président :** Yves Poilane,  
Directeur de Télécom , ParisTech

**Vice-Président :** Étienne Craye,  
Directeur de l'École Centrale de Lille

#### Invités

- Monsieur Patrick Jermann, Directeur Exécutif, Centre for Digital Education, EPFL
- Monsieur Alain Kavenoky, Directeur Scientifique, UNIT
- Madame Catherine Mongenet, Chargée de mission France Université Numérique



### Programme de travail 2014

- 20 mai 2014 : élaboration d'un questionnaire
- 26 mai 2014 : envoi du questionnaire aux membres de la Commission
- 20 juin : retour des questionnaires et analyses des réponses
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014, séminaire des commissions, à l'Université de Lyon 3 : présentation de la synthèse des réponses au questionnaire et table ronde sur la FOAD et les MOOCs

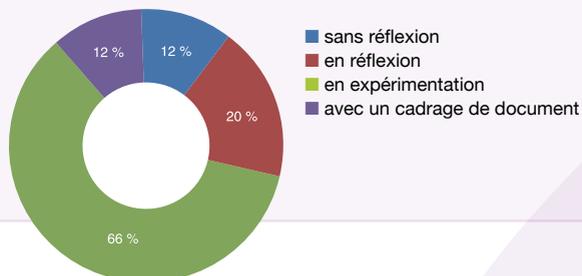
There's a Tsunami coming (John Hennessy, President of Stanford)

# 1

### Bilan du questionnaire

- ➔ **Enquête conduite auprès des 80 membres de la commission**  
16 établissements ont répondu au questionnaire :  
• 7 écoles d'ingénieurs • 5 écoles de langues • 2 universités • 1 ENS • Sciences Po Paris
- ➔ **Les MOOCs : Au stade expérimental**

Stade d'avancement des établissements interrogés dans le domaine de MOOCs



Très peu d'établissements disposent d'une cellule TICE et seul un quart des écoles d'ingénieurs et de langues en disposent.



### Les objectifs visés par le développement de MOOCs :

- Améliorer la pédagogie au service des étudiants en formation initiale (100%) : accompagner la formation en présentiel et traiter l'hétérogénéité des étudiants
- Développer une visibilité et attractivité internationale (50%)
- Améliorer la réputation et renforcer la communication de recrutement, augmenter le nombre et la diversité géographique des étudiants (50%)



### Les objectifs complémentaires :

- Améliorer l'enseignement en formation continue
- Diminuer les coûts de formation



### Prévision du développement des MOOCs au sein de leurs établissements : une montée en charge très progressive

- À 12 mois, toujours au stade expérimental : 1 MOOC supplémentaire pour les écoles d'ingénieurs et 2 MOOCs pour les universités
- À 3 ans, une utilisation régulière des MOOCs
- À 5 ans, un bouleversement profond dans le métier et les marchés de l'établissement d'enseignement supérieur



### Les 3 principaux freins :

- L'absence de structure dédiée à la production
- Le manque de ressources financières
- Un certain conservatisme ambiant



### Les 3 principales attentes à l'égard des pouvoirs publics :

- Des financements
- Du partage d'expérience en France et avec l'étranger
- Un cadre réglementaire clair (sur les droits de propriété et sur la place des MOOCs dans les accréditations)



### Les attentes à l'égard du Forum Campus France :

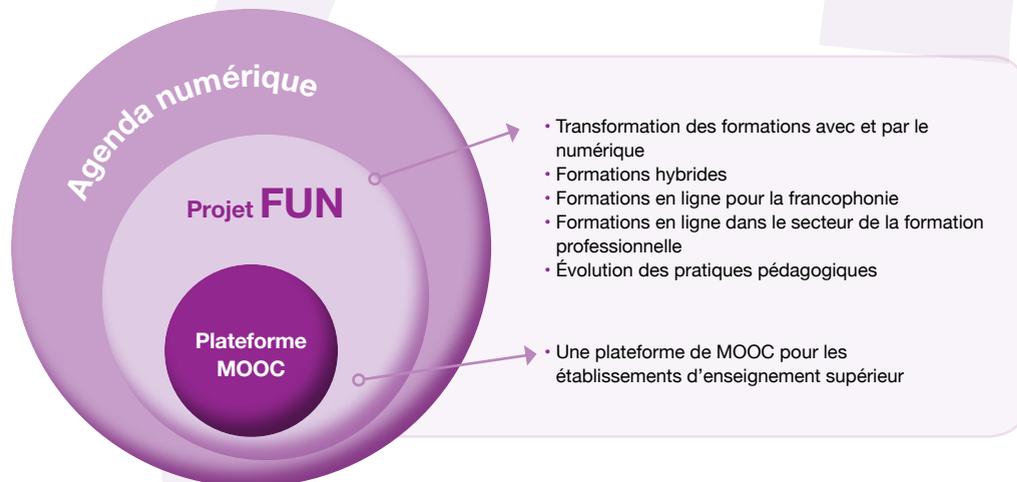
- De la veille et du partage d'expériences

## 2 La plateforme FUN : bilan et perspectives

### ➔ FUN : un projet qui s'inscrit dans une stratégie globale

<https://www.france-universite-numerique-mooc.fr>

Les chantiers numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche



### La plateforme FUN :

- Héberge les MOOCs des établissements qui le souhaitent dans le respect de leur politique éditoriale
- Garantit le respect de la confidentialité des données des apprenants
- Offre aux enseignants le choix en matière de licence d'utilisation et préserve leurs droits d'auteurs
- Donne accès de façon anonymisée aux données à des fins de recherche (en cours)
- Une ouverture à l'international de la plateforme : projet d'héberger des MOOCs de pays francophones et des MOOCs co-construits entre établissements français et francophones
- La plateforme en juillet 2014 : 16 établissements et 1 UNT et un collectif d'enseignants / 36 MOOCs proposés sur 8 domaines d'études

### ➔ Au delà de FUN, les MOOCs français sur plusieurs portails agrégateurs

Le portail européen Open Education Europa : [www.openeducationeuropa.eu](http://www.openeducationeuropa.eu)

Le portail européen OpenupEd (en cours) : [www.openuped.eu](http://www.openuped.eu)

L'annuaire des MOOCs francophones : [www.mooc-francophone.com](http://www.mooc-francophone.com)

Et d'autres : MOOC List, Class Central, Course Talk

### ➔ Les inscrits à FUN en juillet 2014 :

- 298 000 inscrits à des MOOCs
- 164 comptes FUN
- 9600 inscrits en moyenne par MOOC
- 36 000 inscrits sur le MOOC le plus prisé

### ➔ Typologie des inscrits à FUN :

- 57 % hommes et 43 % femmes
- Entre 25 et 35 ans (29 %) et entre 35 et 50 ans (35 %)
- 8 % Doctorat, 44 % Master, 16 % Licence, 12 % Baccalauréat
- 20 % des inscrits se connectent en dehors de l'Europe
- Sur 100 apprenants actifs, 31 recevront une attestation avec succès
- Sur 100 inscrits à 1 MOOC, 26 seront des apprenants actifs

En conclusion, les MOOCs sont le levier d'accélération de la prise de conscience des évolutions indispensables des formations avec et par le numérique.

### 3

#### UNIT et uTOP

Les Universités Numériques Thématiques (UNT) ont été créées à partir de 2003 sous l'égide du MENESR. Leur vocation est de créer des ressources pédagogiques numériques validées dans chaque domaine disciplinaire.

Les UNT sont des groupements d'établissements d'enseignement supérieur qui mutualisent, avec le soutien de l'État, des ressources de formation à l'intention des étudiants, des adultes et des professionnels.

#### → Sept UNT existent depuis fin 2009 dans les domaines suivants :

- Sciences de la santé et du sport (UNF3S)
- Sciences de l'ingénieur (UNIT)
- Droit et sciences politiques (UNJF)
- Économie et gestion (AUNEGE)
- Sciences fondamentales (Unisciel)
- Humanités (UOH)
- Environnement et développement durable (UVED)

#### → Rôle d'une UNT :

- Une université sans murs
- Une université sans étudiants
- Une université sans diplômes
- Une archive de contenus pédagogiques médiatisés, utilisés par des enseignants pour construire leurs cours
- Un exemple : MIT OpenCourseWare

#### → Règles de diffusion des productions UNIT

Les contenus pédagogiques élaborés par UNIT et financés par le MENESR sont librement disponibles sur Internet et utilisables.

Les droits d'utilisation et de modification sont régis par la licence CeCILL (CEA-CNRS-INRIA-Logiciel Libre) ou GPLdoc. Tous les contenus (à l'exception des vidéos animées) peuvent être réassemblés par des enseignants pour préparer leurs cours

#### → uTOP : un démonstrateur d'Université de Technologie ouverte pluripartenaire

Ce projet est porté par les membres de la Fondation UNIT (Université Numérique Ingénierie et Technologie) dans le domaine des Sciences de l'Ingénieur et Technologies.

<http://www.utop.fr>

### 4

#### MOOCs à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne

#### → Les motivations de l'EPFL pour faire des MOOCs

- Visibilité et réputation
- Amélioration de l'enseignement
- Formation continue

#### → Statistiques 2013 :

- 600 000 inscrits en 2 ans
- 247 000 ont un suivi un cours
- 18 cours
- 28 sessions
- 27 060 certificats en ligne
- 100 % en ligne
- âge moyen 26 ans
- 34 % ont un bachelor et 31 % ont un Master
- 79 % veulent avancer leur carrière et 51 % veulent un certificat

#### → Un nouveau format d'enseignement :

- 100 % en ligne
- Classe inversée
  - Visionnement de la vidéo en amont
  - Sessions d'approfondissement
  - Étudiants mieux préparés pour les exercices
  - le + : apprentissage plus efficace
  - le - : coûteux en logistique et accompagnement
- Classe traditionnelle
  - Cours ex cathedra
  - La vidéo comme complément optionnel
  - La vidéo comme ressource
  - le + : ne requiert pas d'autonomie des apprenants
  - le - : découple le MOOC et le cours sur campus

The MOOC Factory – Center for Digital Education : <http://cede.epfl.ch>

## COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

2

- ➔ Les participants aux travaux ont confirmé l'intérêt d'une nouvelle réunion de partage d'expérience sur le thème des MOOCs avec des intervenants spécialistes du domaine. Une telle réunion, se tiendra début 2015, à Paris.
- ➔ Cette commission sera reconduite pour 2015



<http://forum.campusfrance.org/login>

### Documents de référence

#### Documents Campus France

- ➔ De la FOAD aux MOOCs : enseignement à distance et attractivité internationale - Jean-Luc Ito-Pagès, Responsable de l'Offre de formation, Campus France
- ➔ Revue de presse : Focus MOOCs - Équipe du Forum
- ➔ Compte-rendu du séminaire "Making sense of the MOOCs" (Bruxelles, octobre 2013) - Équipe du Forum
- ➔ Synthèse des rapports existants sur les MOOCs - Équipe du Forum

#### Guides et rapports sur les MOOCs

- ➔ "MOOCs as Neocolonialism: Who Controls Knowledge?" - International Higher Education, spring 2014, p. 5-7
- ➔ LES MOOCs - Dominique Dunon-Bluteau, Attaché scientifique à Berne
- ➔ Guide de la formation universitaire à distance - la Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance (1<sup>er</sup> juillet 2013)
- ➔ Guide du MOOC - Matthieu Cisel (octobre 2013)
- ➔ À la découverte des MOOCs - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (octobre 2013)
- ➔ Rapport du Comité pour les mesures de réglementation des normes de l'éducation à distance/Professeur NR Madhava Menon - Ministère du Développement des ressources humaines du gouvernement indien (2011)
- ➔ La maturité des MOOCs : examen des MOOCs et autres formes d'apprentissage en ligne et à distance - Département de l'innovation et des compétences en affaires du Gouvernement britannique (septembre 2013)
- ➔ MOOCs : Massive Open Online Courses - Michael Gaebel de l'European University Association (janvier 2014)

## COMMISSION THÉMATIQUE

3

## Formations de santé

### Objectifs

- ➔ Organiser une réunion interministérielle : Ministère de la santé, Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, et Ministère de l'Intérieur
- ➔ Réduire les freins à l'accès aux formations de santé des étudiants non-européens : les étudiants non-européens versus les étudiants européens ?
- ➔ Promouvoir les formations de santé auprès des étudiants d'Afrique du Nord
- ➔ Promouvoir les formations de gestionnaires en santé publique
- ➔ Développer une coopération encadrée (exemple : jumelage) permettant l'échange de bonnes pratiques
- ➔ Faciliter les formalités administratives
- ➔ Identifier les projets de coopération et de formation à soumettre aux gouvernements étrangers, basés sur les principes du programme « Sciences sans Frontière » et destinés principalement au secteur de la santé
- ➔ Promouvoir les formations paramédicales
- ➔ Associer la pratique du FLE avec les formations de santé

**Président :** Loïc Vaillant,  
Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours

#### Invités

- Djillali Annane, Conseiller pour l'enseignement médical et la recherche au cabinet de la Ministre des Affaires sociales et de la santé

### ➔ Programme de travail 2014

- 2013 : réunions et travaux menés avec les établissements en 2013
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014, séminaire des commissions, à l'Université de Lyon 3 : présentation de la synthèse des discussions et élaboration des recommandations lors du séminaire
- Août 2014 : préparation d'une réunion avec des représentants du Ministère des Affaires sociales et de la santé sur la problématique de la promotion des formations médicales

### ➔ Séminaire des commissions du 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014

Cette commission a pour objectif de déterminer comment améliorer l'offre de formation pour les étudiants et les professionnels de santé étrangers, hors UE. Cette demande forte, confirmée par les postes diplomatiques, dans le secteur médical et paramédical, s'explique par l'originalité de la formation médicale et associant dès le début des études, formation, théorique et pratique. L'accueil a été un des sujets de discussion.

### Réunion du 4 août 2014 avec des représentants du Ministère de la santé

Cette réunion avait pour but de proposer des évolutions aux textes sur l'accueil en formation des étudiants et professionnels de santé étrangers.

Plusieurs catégories d'étudiants ou professionnels étrangers peuvent solliciter un stage en France :

### 1 Médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes, hors Union européenne, souhaitant se spécialiser ou se sur-spécialiser en France :

#### ➔ 2 mesures à passer par voie d'amendement dans le cadre du projet de loi santé :

- Accès au plein exercice lorsqu'ils accomplissent l'intégralité de la formation dispensée dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle.

**Objectif** = Bon déroulement des maquettes de formation lorsque le diplôme poursuivi nécessite pour sa validation l'accomplissement de fonctions hospitalières de plein exercice.

- Accès au plein exercice lorsque, titulaires d'un diplôme de spécialité obtenu hors UE, ils effectuent une formation complémentaire de spécialité ou de sur-spécialité dans le cadre d'un accord bilatéral avec la France ou d'un accord de coopération entre établissements publics de santé et/ou universités et une personne de droit public ou de droit privé.

**Objectif** = Bon déroulement de la formation

### 2 Professionnels de santé exerçant dans leur pays d'origine et inscrits à l'université en France dans le cadre de la formation continue pour suivre un DU ou une formation courte sur une nouvelle technique :

#### ➔ Pour les formations médicales, permettre que ces professionnels puissent bénéficier du dispositif des stagiaires associés :

- Étendre ce dispositif, actuellement réservé aux médecins et pharmaciens, à l'ensemble des professions de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique)
- Prévoir que le professionnel puisse bénéficier de ce dispositif y compris pour une formation courte (minimum 15 jours, maximum un an), dans le cadre d'une convention entre une université française, l'hôpital d'accueil (le plus souvent CHRU) et l'hôpital d'origine

## Travaux de la commission 3

## Travaux de la commission 3

- Prévoir, dans la convention, les modalités de financement de la rémunération du stagiaire avec la prise en charge ou les modalités de remboursement par le pays d'origine
- Textes à modifier : dispositions des articles R 6134-1, R 6153-41 et R 6153-42 du CSP (DCE) + arrêtés du 16 mai 2011 (stagiaires associés), du 30 octobre 1992 (recrutement des FFI) et du 12 juillet 2010 (émoluments des PM) + circulaire du 7 mars 2012

### ➔ Pour les paramédicaux, permettre que ces professionnels puissent effectuer des actes professionnels sous la responsabilité permanente d'un diplômé français :

- Étendre les dispositions prévues pour les infirmiers à l'ensemble des professionnels paramédicaux
- Prévoir que ces dispositions puissent s'appliquer pour une formation courte (minimum 15 jours, maximum un an), dans le cadre d'une convention entre une université française, l'hôpital d'accueil (le plus souvent CHRU) et son hôpital d'origine
- Prévoir dans la convention les modalités de financement et de prise en charge du stagiaire
- Textes à modifier : dispositions de l'article R 6134-2 du CSP (DCE) + arrêté du 27 avril 2012 + circulaire du 7 mars 2012

## 3

### Étudiants en formation de santé venant effectuer une partie de leur cursus en France :

- ➔ Permettre aux étudiants médicaux et paramédicaux, UE et hors UE, inscrits à l'université pour un ou deux semestres, d'effectuer des stages dans le cadre d'une convention spécifique entre les organismes de formation français et étrangers (entre universités ou entre université et institut de formation) ce qui est actuellement possible pour les étudiants médicaux dans le cadre d'Erasmus. Ce dispositif serait limité à une année universitaire avec les ECTS correspondant sans obtenir de diplôme français.
- Texte à modifier : circulaire interministérielle du 31 août 2012

### Calendrier

#### ■ Novembre 2014 :

- Une réunion de calage est à prévoir après validation des orientations souhaitées par le cabinet du MENESR (réunion niveau SDIR/RH1/RH4 début novembre 2014)
- Concertation avec le cabinet MENESR

#### ■ Entre octobre et décembre 2014 :

- Concertations avec l'ensemble des acteurs concernés: Conférence des doyens, Conférence des directeurs généraux de CHU, CPU, ordres professionnels, représentants des instituts de formation paramédicaux, AFDS, fédérations hospitalières, étudiants médicaux et paramédicaux, MAEDI

#### ■ Début 2015 :

- Consultation des instances

#### ■ Printemps 2015 :

- Intégration des textes dans la loi de santé 2015; actions de sensibilisation à prévoir en parallèle, notamment auprès du Ministère de l'intérieur pour la délivrance des visas

## 4

### Maintien du dispositif d'accueil en stage d'observation pour les personnes qui souhaitent venir à titre individuel (dispositions en vigueur inchangées)

## COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

3

- ➔ **Cadrer les échanges en fonction des besoins de formation identifiés : formation initiale en vue de l'acquisition de diplômes en France, échanges en formation initiale (réalisation d'un semestre ou d'une année de formation en France avec délivrance d'un diplôme dans le pays étranger, formations complémentaires dans le cadre de la FTLV diplômant (notamment DU ou DIU) ou non. Cette dernière catégorie est la plus demandée.**
- ➔ **Assouplir les conditions d'accueil et de séjour des étudiants et professionnels étrangers hors UE. Des modifications réglementaires doivent permettre de faire disparaître les différences dans la formation entre étrangers de l'UE et hors UE (même si des garanties de non-installation ou autre doivent être préalablement obtenues).**
- ➔ **Confier aux CH et U (universités avec facultés de santé et hôpitaux universitaires) la mission de conduire la coopération dans le domaine des formations de santé, et la maîtrise d'ouvrage de ces actions (y compris dans le domaine paramédical) dans le respect du cadrage national**
- ➔ **Interpeller les 3 ministères concernés (MAEDI, MENESR et MASS) sur l'urgence de mettre en place ces propositions pour permettre à la médecine française de conserver son rayonnement à l'international. La discussion de la prochaine loi santé (qui viendra au Parlement en 2015) est l'opportunité de proposer des modifications aux lois et règlements afin de mettre en œuvre une nouvelle politique pour le développement de l'attractivité des formations de santé et le rayonnement de la médecine française.**



<http://forum.campusfrance.org/login>

### Documents de référence

- ➔ Rapport d'activité du Forum 2013
- ➔ Arrêté du 16 mai 2011 concernant les stagiaires associés médecins et infirmiers
- ➔ Arrêté du 27 avril 2012
- ➔ Circulaire du 7 mars 2012

## COMMISSION THÉMATIQUE

4

# Les cadres de financement européen (Erasmus+)

### Objectifs

- ➔ Recueillir les attentes des membres de la commission quant aux différentes possibilités de financement européen
- ➔ Réfléchir sur la complémentarité entre Campus France et l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation sur le programme Erasmus+.
- ➔ En réponse à la forte demande des établissements, pour plus d'information et davantage d'accompagnement, mise en place d'un questionnaire à destination de tous les membres de la commission : services combinés entre Campus France et l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation ; possibilité d'associer différents programmes européens (notamment recherche) afin d'utiliser leur complémentarité ; financement des étudiants étrangers; problématique des diplômes conjoints

**Président :** Jean Peeters, Président de l'Université de Bretagne Sud

**Vice - Président :** Philippe Gourbesville, Directeur de Polytech' Nice

**Représentant de l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation :**  
Nadia Gonthier, Chargée de développement Enseignement supérieur

### Invités

- Madame Patricia Pol, Conseillère Europe et international, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

### ➔ Programme de travail 2014

- Jusqu'au 12 mai 2014 : élaboration du questionnaire
- 5 juin 2014 : envoi du questionnaire aux membres de la Commission
- Mi-juin 2014 : retour des questionnaires et analyse des réponses
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014, séminaire des commissions, à l'Université de Lyon 3 : présentation de la synthèse des réponses et des attentes de la commission

### ➔ Objectifs de l'enquête diffusée auprès des membres :

- Réfléchir sur les moyens d'optimiser l'utilisation du programme Erasmus+ en tant que :
  - levier de coopération avec le monde économique et avec les autres secteurs éducatifs
  - outil pour diversifier l'offre de formation, en l'adressant à une plus grande diversité de publics (logique inter sectorielle)
  - outil de renforcement des réseaux locaux et internationaux
  - outil politique de valorisation des établissements d'enseignement supérieur français et de soutien à la francophonie
- Connaître les pratiques, la stratégie et les attentes des établissements vis à vis du nouveau programme
- Connaître la vision des établissements envers le rôle de Campus France et de l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation
- Réfléchir sur une stratégie internationale en partant de l'offre Erasmus+
- Assurer la qualité des systèmes de formation dans le cadre d'une stratégie d'internationalisation (standardisation vs spécificités)

### Conclusion

29 établissements ont répondu à ce questionnaire (32 % universités, 29 % écoles d'ingénieurs, 18 % écoles d'art, 11 % écoles de langue, 10 % autres).

Une bonne adhésion des établissements au programme mais un manque d'informations sur les possibilités d'actions.

### ➔ Campus France et l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation

Il est intéressant de noter que 82 % des répondants jugent que Campus France et l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation ne sont pas suffisamment complémentaires.

Les objectifs où ils pourraient être complémentaires sont de l'ordre de la mobilité, de la visibilité et le développement de nouveaux partenariats, mais aucun de ces objectifs n'est majoritaire. La recherche de nouveaux financements se situe à 32 % des réponses seulement.

### ➔ Les actions qui pourraient être menées conjointement :

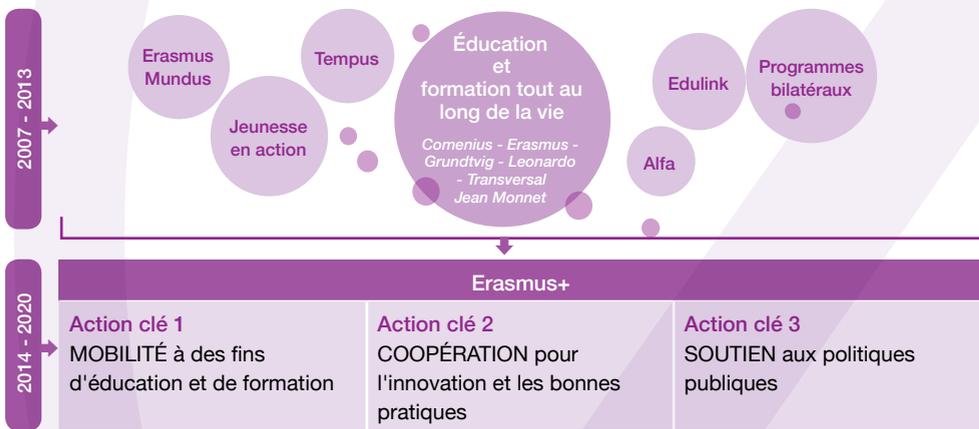
- Journées d'information (68 %)
- Présentation des programmes de coopération (61 %)
- Ateliers de formation (50 %)
- Ateliers de rédaction de projets (46 %)
- Mise en relation de partenaires potentiels (46 %)

Objectifs	Actions
1. Mobilité	1. Information orale
2. Visibilité	2. Formation
3. Nouveaux programmes	3. Mise en relation

## Travaux de la commission 4

### Le programme Erasmus+

- Informations sur le programme :
- Politiques et programmes : Commission européenne (DGEAC)
- Gestion des projets « centralisés » : Agence exécutive EACEA
- Gestion des projets « décentralisés » : Agences nationales



### Pays éligibles

Pays participants au programme	Pays partenaires
28 états membres de l'UE	<b>Pays du voisinage européen</b> - Balkans occidentaux - Partenariat oriental - Partenariat sud-méditerranéen
- Macédoine - Islande - Liechtenstein - Norvège - Turquie	<b>Autres pays du monde entier :</b> - Russie - Zone ACP - Asie - Amérique Latine - Pays industrialisés - Suisse (inéligible en 2014 en tant que pays participant, mais éligible en tant que pays partenaire)

## Travaux de la commission 4

### Les nouveautés

- Une charte unique pour organiser mobilités et projets de coopération
- Un nouveau modèle d'accord interinstitutionnel plus complet
- Possibilité pour les étudiants de bénéficier de 12 mois de mobilité (étude et/ou stage) par cycle. Pour les programmes d'études constitués d'un cycle (écoles d'ingénieur, médecine, etc.), les étudiants peuvent réaliser des périodes de mobilité de 24 mois maximum
- Extension des consortia à toutes les formes de mobilité
- Les conférences des établissements sont plus éligibles au titre de la mobilité de formation
- Projets d'une durée de 16 mois à 2 ans
- Des mobilités depuis et vers les pays partenaires à partir de 2015
- 135 000 mobilités prévues sur 7 ans (environ 2300 pour la France) réparties entre mobilité entrante (80 %) vs mobilité sortante (20 %)

### La mobilité internationale



Pour les établissements de l'Union européenne : avoir une charte Erasmus

- Les établissements doivent conclure un accord interinstitutionnel (respect des principes fondamentaux de la charte)
- L'activité doit être intégrée pleinement dans le programme d'étude et faire l'objet d'une reconnaissance formelle
- Frais d'inscription : dans le pays d'origine

### Les ressources

La plateforme Penelope+ : <http://www.erasmusplus.fr/penelope>

Le site de l'Agence nationale : <http://www.agence-erasmus.fr>

Pour les actions centralisées : site de l'EACEA: <http://eacea.ec.europa.eu>

## COMMISSION THÉMATIQUE

### Synthèse des travaux : recommandations

4

- Les membres de la commission sont demandeurs d'actions conjointes et souhaitent que Campus France développe ses actions vers la mobilité sortante
- Le lien avec les autres agences et les postes diplomatiques peut être amélioré ou, du moins, rendu plus visible
- Une réunion en présentiel de la commission sera nécessaire à l'automne pour débattre des résultats de l'enquête et des préconisations à soumettre au bureau du Forum de Campus France
- Cette commission sera reconduite pour 2015



<http://forum.campusfrance.org/login>

#### Documents de référence

- Les Masters conjoints Erasmus+  
Hélène Pinaud (Lille, le 4 février 2014)
- Les partenariats stratégiques dans l'enseignement supérieur (action clé n°2)
- Les partenariats stratégiques dans l'enseignement supérieur (action clé n°2) suite

## COMMISSION THÉMATIQUE

5

# Accueil des étudiants et chercheurs : recensement des bonnes pratiques et réflexions stratégiques

#### Objectifs

- Créer un réseau des guichets uniques
- Fédérer les acteurs de l'accueil des étudiants étrangers
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs des guichets uniques
- Développer des partenariats régionaux pour faciliter l'accès au logement
- Réfléchir sur la mise en place d'un système de caution solidaire régional
- Développer des formations adaptées aux besoins des différents partenaires de l'accueil

**Président :** Hélène Pauliat, Présidente de l'Université de Limoges

**Vice-Président :** Jean-Pierre Gesson, Président du Conseil d'Orientation, Campus France

**Représentante de l'Agence Campus France :** Lisa Einhorn, Directrice de l'Accueil et de la Vie étudiante

### Invités

- Madame Aurélie André, Vice-présidente de l'association IXESN France
- Monsieur Jérôme Baron, Chargé de mission prospective et pilotage, Ministère de l'Intérieur
- Madame Sophie Béjean, Présidente du Conseil d'Administration de Campus France
- Monsieur Gautier Beranger, Directeur de projet « Appui aux Préfectures en vue d'améliorer les conditions d'accueil des étrangers », Ministère de l'intérieur
- Monsieur Dany Bouchehit, Université de Strasbourg
- Madame Carine Camby, Déléguée générale de la Cité internationale universitaire de Paris
- Monsieur Nicolas Delesque, Président de Logement Solidaire Conseil
- Monsieur Charles Deschamps, ESN Reims
- Madame Sylvie Durfort, Centre de mobilité internationale de l'Université européenne de Bretagne
- Mesdames Les Directrices des délégations régionales de Campus France
- Madame Julie Harmand, ESN INSIDIJON
- Monsieur Jean-François Huon, coordinateur/ du réseau EURAXESS, CPU
- Monsieur Nicolas Jarosz et Hélène Brandao, Ville et Université de Reims
- Madame Anne Lavernhe, Université de Toulouse
- Madame Isabelle Levaï-DaudeL, Université de Saint-Etienne
- Madame Beverley Margaria, Directrice de l'accompagnement de la mobilité internationale, CiuP
- Monsieur Jean-Luc Nahel, Conseiller aux relations internationales de la CPU
- Madame Evelyne Nickel, ESSEC
- Monsieur Claude Pillet, Chef du service logement et international, CROUS
- Monsieur François Rio Délégué général de l'AVUF, (Association des villes universitaires de France)
- Monsieur Jérôme Thonnat, Directeur délégué à l'enseignement et la vie étudiante, Institut des Régions Chaudes, Montpellier SupAgro
- Madame Mariama Traore, Université de Lorraine
- Monsieur Antoine Sugita, ESN Lille
- Madame Cathy Vaur, COMUE PRES Sud-de-France



### Programme de travail 2014

- 13 mai 2014 : réunion avec les responsables de la vie étudiante, de la scolarité et des relations internationales des établissements, ainsi que les partenaires de l'Association des villes universitaires de France
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014, séminaire des commissions, à l'Université de Lyon 3 : présentation de la synthèse des travaux sur l'accueil et proposition de recommandations

→ **Les travaux de cette commission ont été conduits en interaction avec le Conseil d'Orientation de Campus France**

→ **Réunion du 13 mai 2014 «L'accueil des étudiants étrangers, pistes de réflexion et d'action»**

Campus France a débuté en 2013, un travail de recensement des dispositifs existants en allant à la rencontre de leurs acteurs, avec la participation des représentations régionales de Campus France (Rhônes-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Au cours de la réalisation de cet état des lieux, nombre de nos partenaires ont exprimé le besoin de partager leurs expériences sur les pratiques de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en mobilité.

Un questionnaire a permis de dégager les principales problématiques auxquelles les établissements sont confrontés.

**115 participants représentant 60 établissements**

**Au total, 44 structures ont répondu au questionnaire :**

- 20 établissements
- 3 COMUE
- 3 collectivités territoriales
- 4 Grandes Écoles
- 4 instituts/organismes de recherche
- 5 écoles de commerce
- 4 écoles d'ingénieurs
- 1 centre EURAXESS (7 points de contacts EURAXESS au sein des différents établissements)

## Travaux de la commission 5

## Travaux de la commission 5

### Constats :

L'absence de mutualisation et difficultés dans la mise en place de plateformes mutualisées

### Les outils évoqués

« Campus France pourrait organiser des sessions de présentation et de formation à la création de dispositifs : un guichet , une soirée... et d'échanges de pratiques, un forum annuel... »

« ...un guichet unique !!! »

### → Les outils évoqués

« Que nos publics aient pris connaissances de nos services avant l'arrivée, qu'ils nous identifient (en particulier le public hors échange qui est un public plus difficile à toucher »

### Le logement

#### Les outils évoqués

→ « Un dispositif de cautionnement national pour les étudiants étrangers »

### Le manque de moyens (humains, financiers) et d'espaces dédiés pour mettre en place les actions d'accompagnement ou d'encadrement

#### Les outils évoqués

→ « Il faudrait élargir les partenariats au niveau du territoire »

« Plus de soutien pour les associations d'étudiants »

### Exemples d'actions réalisées par Campus France en 2013/2014 :

- Présence sur les plateformes d'accueil de la Ville de Lyon (Espace Multi-Services Étudiants et de la CiuP (Cité internationale universitaire de Paris)
- Rapprochement entre les Services Accueil des COMUE et les délégations régionales de Campus France
- Participation à la formation des nouveaux responsables d'Espaces Campus France à l'étranger
- Réalisation d'une cartographie des dispositifs d'accueil existants
- Participation à la Nuit Européenne des Chercheurs dans une dizaine de villes françaises

## Les principaux points discutés au sein de cette commission

# 1

## Guichets Préfecture

Selon les préfectures, différents dispositifs sont mis en place :

- Le dispositif A du « tout Préfecture » (ex. Préfecture de Haute-Garonne)
- Le dispositif B : La signature d'une convention entre la Préfecture et les EES permet d'améliorer et de moderniser les conditions d'accueil des étudiants étrangers (ex. de Lille)
- Le dispositif C avec une délocalisation totale du Service des Étrangers, où des agents de la Préfecture se déplacent sur le site de l'EESR (ex. en Isère)

**Exemple de Saclay (91) :** En partenariat avec l'École Polytechnique, un « super » guichet unique a été mis en place, avec un réseau de 32 référents/parrains pour les titres de séjour (de septembre à décembre)

Il s'agit du 1<sup>er</sup> guichet qui traite en temps réel l'instruction de la demande et la fabrication des titres de séjour et à instruire aussi bien les demandes des étudiants, des chercheurs et des membres de leur famille

En avril/juin 2013, un débat sans vote à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur l'immigration a abordé la question des étudiants étrangers. En juin 2013, une circulaire rappelant l'existence des TS pluriannuels (jusqu'à 4 ans) a été diffusée. En 2012, 5 000 TS pluriannuels ont été délivrés. En 2013, 12 500. La situation s'est donc améliorée sachant qu'il y a presque 100 000 demandes de renouvellement par an.

En juillet 2013, la loi sur les EESR a modifié un certain nombre de points :

- Délivrance de l'APS aux étudiants de niveau Master minimum, pour 12 mois (6 mois précédemment) pour faciliter le passage vers le monde professionnel

En février 2014, le Conseil supérieur de l'attractivité a repris ces mesures

### Projets à l'étude :

- Élargissement de la compétence du Préfet : les dossiers de demande seraient traités selon le lieu d'études et non plus selon le lieu de résidence. La réforme pourrait s'appliquer à la rentrée 2015

## Travaux de la commission 5

## Travaux de la commission 5

- Suppression du délai pour la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour (au lieu de 4 mois avant expiration du TS). Ce texte est actuellement en cours d'examen au Conseil d'État
- Dans le projet de loi sur l'immigration, la généralisation du titre de séjour pluriannuel, calqué sur la durée du cursus (après le VLS-TS, donc durée d'études supérieure à un an) est également prévue
- Délivrance de l'APS étendue au statut d'entrepreneur
- Le changement de statut facilité pour les étudiants qui n'ont pas d'autorisation provisoire de séjour

### 2

#### Les villes

Les villes ont conscience que les **étudiants étrangers constituent un vivier de futurs ambassadeurs**, non seulement de la France, mais aussi de la ville où ils ont séjourné. Si les villes n'ont pas de compétence spécifique en matière d'enseignement supérieur, elles ont cependant un **rôle primordial à jouer** :

- Construction/rénovation de résidences universitaires et de maisons d'accueil des chercheurs
- Participation à l'accueil des étudiants, au niveau des espaces multiservices
- Pour certaines, présence de Délégations à la vie étudiante : organisation d'événements conviviaux et de bienvenue. En relation avec les CROUS et les EES : visites de la ville, rallyes, réceptions en mairie, soirées culturelles, etc.

#### Exemples :

- Saint-Etienne : 10 jours consacrés à l'accueil des étudiants étrangers
- Amiens : découverte de la ville à vélo

La Nuit des Étudiants du Monde (NEM), créée à l'initiative de la ville de Lyon, il y a 12 ans. En 2013, ce sont une vingtaine de villes, grandes (Lyon, Paris) ou moyennes (Arras, Brive), qui ont organisé cet événement.

### 3

#### Les associations étudiantes : ESN France

A ce jour, le réseau est **présent dans 37 pays, au travers de 450 sections**. Les sections ont à leur disposition des outils internet, notamment une plateforme de partage de projets : « exchange your skill ». Elles mettent en place ou participent à des projets nationaux ou internationaux :

- La Nuit des Etudiants du Monde, depuis 2 ans

### 4

#### Présentation de différents dispositifs d'accueil

- 2 dispositifs "anciens" : l'Agora de rentrée de L'Université de Strasbourg et la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP)
- 2 dispositifs plus récents : Le Centre de mobilité internationale de l'UEB (2009) et l'Espace Accueil des étudiants étrangers de l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne (2013)

#### → Les forces :

- Agora de rentrée de Strasbourg : ouvert pendant un mois, 20 stands, recrutement de plus de 50 vacataires (20 langues parlées)
- CiuP : Existe depuis 12 ans (développement d'une expertise), durée de 2 mois, 1 semaine de formation pour les vacataires recrutés (une douzaine)/formation d'une semaine qui inclut un aspect interculturel et associe les agents de la Préfecture
- Le CMI de Rennes : Prise de rendez-vous en ligne permettant de gérer l'affluence
- Le Guichet de l'Université de Saint-Etienne : dispositif très récent, aboutissement d'un travail mené depuis 5 ans

#### → Les difficultés :

- Les locaux peu adaptés (impossibilité d'agrandissement)
- La durée de « vie » limitée de ces plateformes
- Le coût du recrutement des vacataires (3/4 du budget)
- La nécessité permanente d'adaptation aux nouvelles législations
- La difficulté à toucher en amont les primo-arrivants et les Erasmus
- L'articulation entre la structure et les établissements (problème de concurrence)
- La menace de désengagement des partenaires qui risque de réduire l'aspect multi-services = réduction de la qualité de l'accueil

## COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

5

- Fédérer les différentes plateformes d'accueil afin d'initier un travail en réseau, facilitant ainsi les échanges de bonnes pratiques et d'expériences
- Mettre en place des formations communes (titres de séjour, communication interculturelle)
- Créer une rubrique accueil sur le site Campus France qui recenserait l'ensemble des dispositifs régionaux, assurant ainsi une meilleure lisibilité, pour les candidats, mais aussi pour les Espaces Campus France, de l'offre régionale en matière de services d'accueil
- Mettre en place des concertations entre responsables sous une forme à préciser mais qui doit rester relativement souple et légère
- La question de la caution solidaire (et au-delà du logement) reste importante pour les étudiants étrangers, en particulier pour les étudiants en mobilité individuelle (les établissements se portent souvent caution auprès du CROUS pour les étudiants en mobilité encadrée). Le dispositif national CLÉ ne semble pas adapté aux étudiants et des solutions régionales semblent plus pertinentes
- Informer davantage les étudiants étrangers sur le logement avant l'arrivée en France

La commission tient à souligner que de nombreuses initiatives existent déjà en matière d'accueil et que des progrès importants ont été faits au cours des dernières années. La qualité de l'accueil en France est souvent sous-estimée et une communication plus efficace doit être entreprise pour informer les étudiants et les différents partenaires de la réalité du terrain.



<http://forum.campusfrance.org/login>

### Documents de référence

- Note sur l'intégration des étudiants internationaux comme levier d'attractivité
- Note sur les guichets uniques d'accueil - Rentrée universitaire 2013
- Enquête 2013 Campus France - TNS Sofres sur les étudiants étrangers
- Compte-rendu de la réunion du 13 mai avec les responsables de la vie étudiante, de la scolarité et des relations internationales des établissements, ainsi que les partenaires de l'Association des villes universitaires de France.
- Programme de la journée du 13 mai "L'accueil des étudiants étranger, pistes de réflexion et d'action"
- Focus logement (Conseil logement solidaire)

## COMMISSION THÉMATIQUE

6

# Programmes de mobilité avec les pays émergents et les pays du sud

### Objectifs

- Établir un état des lieux des programmes de mobilité avec les pays émergents et les pays du sud, mis en œuvre dans les établissements :
  - Programmes Campus France
  - Bilan de l'établissement avec un accent sur les clés de la réussite ou les raisons d'échec
  - Besoins d'accompagnement
- Réaliser une cartographie quantitative et qualitative et une analyse de type SWOT et généralisation
- Restituer une synthèse et proposer des recommandations

**Président :** Jean-Marc Le Lann,  
Directeur d'INPT ENSIACET,  
(Toulouse)

**Vice-Président :** François Tsobnang,  
Directeur Adjoint de l'ISMANS  
(École d'ingénieurs du Mans)

### Invités

- Monsieur Nouredine Manamami,  
Coordinateur du réseau VPRI et  
représentant du réseau auprès de la  
CORIE, CPU
- Madame Caroline Mouton-Muniz, CIEP
- Madame Farida Gabard, réseau Mines -  
Télécom
- Monsieur Daniel Plusquellec, Fédération  
Gay-LUSSAC



### Programme de travail 2014

- 12 et 18 juin 2014 : réunion avec l'ensemble des membres de la commission et préparation du questionnaire
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2014, séminaire des commissions du Forum à l'Université de Lyon 3 : présentation de la synthèse des travaux et proposition de recommandations

### Points abordés au sein de cette commission

Pays émergents et pays du Sud:

- « Pays émergents » : Développement d'une classe moyenne aspirant à une qualité de formation aux standards internationaux
- « Pays du Sud »: critère géographique

### → Pays émergents et pays du Sud

- BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
- BRIC intermédiaires : Chili, Turquie
- BRICS 2 : Amérique centrale et du Sud (Mexique, Colombie, Venezuela, Argentine, etc), Asie du Sud-Sud Est (Pakistan, Malaisie, Singapour, Indonésie, Vietnam, Cambodge, etc) Asie mineure et Centrale (Iran, Kazakhstan, Ouzbékistan, etc) Afrique du Nord et Moyen-Orient (Afrique du Nord, Liban, Egypte, etc) Afrique de l'Ouest (Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire, etc) Afrique Centrale (Gabon, Cameroun etc), Afrique de l'Est (RDC, Rwanda, Burundi, Tanzanie, etc)

### → État des lieux des programmes de mobilité

- Programmes (ex : Malaisie, OMJ, Entrepreneurs en Afrique)
- REX (retour d'expériences)

### → Programmes avec les pays émergents :

Connaissance ou méconnaissance des programmes existants : Campus France, X-Tec, Brafitec, Mexitec, programme Sciences sans Frontières, problématiques géopolitiques

### Mobilité entrante

- MOU, conventions (signées et effectives)
- DD (effectif avec flux de candidats), cotutelle de thèses, co-publications
- Difficultés administratives diverses ( visa, logement, aspect financier)
- MOOCs, FAD diplômante ou non
- Implantation de formations délocalisées
- Maîtrise de la langue française (FLE), connaissance du système pédagogique français et du training à la française
- Besoin de cours intensifs (Summer School, suivi et cours FLE tout au long du cursus), suivi par un référent
- Notion d'accueil: « Faire que l'étudiant se sente chez lui »

### Mobilité sortante

- Incitation forte dans les cursus (3 mois à 6 mois avec aspect obligatoire)
- Stages à l'étranger dans les laboratoires de recherche ou dans l'industrie
- Barrière de la langue/maîtrise de la langue
- Acculturation du pays accueillant : connaissance des us et coutumes, histoire, particularités, programmes de mise à niveau (Alliance Française, COMUE)
- Effet de mode : US, UK, Australie, Erasmus
- Mise en valeur des atouts, avantages et valeur ajoutée du séjour vers des destinations peu courues (Notion océan rouge/océan bleu)
- Actions à mettre en place au niveau Campus France (promotion sur les pays)

### → Programmes avec les pays du Sud :

Programmes ciblés (EEA, OMJ), Année de césure (ONG)

### Mobilité entrante

- Accentuée pour les pays confrontés à des problèmes géopolitiques
- Développement de FAD, MOOCs (certification)

### Mobilité sortante

- Plus difficile dans les pays en proie à des problèmes géopolitiques
- Parrainage ou « cornac »

### Mise en place d'une enquête-cartographie (Septembre 2014) :

- Connaissance et participation à des projets existants
- Desiderata pour le futur (pays potentiellement à prospecter)
- Problèmes majeurs rencontrés en mobilité entrante
- Problèmes majeurs rencontrés en mobilité sortante

## Travaux de la commission 6

Les résultats de l'enquête sont à retrouver dans « les réalisations ».

### ➔ Exemple de bonnes pratiques :

- La Fédération Gay-Lussac (FGL) regroupe les 19 Écoles françaises de Chimie et de Génie chimique ([www.19ecolesdechimie.com](http://www.19ecolesdechimie.com)) dans un réseau qui promeut une démarche qualité au niveau de ses cycles préparatoires intégrés, de la formation des ingénieurs chimistes et de génie chimique, des stages et de l'emploi des diplômés et du développement international.
- Le *Sino-French Program in Chemical Sciences & Engineering*, créé en 2009 en partenariat avec l'*East China University of Science and Technology* à Shanghai, Chine (ECUST) constitue un modèle unique basé sur 3 ans de programme préparatoire à l'ECUST, comprenant :
  - Un enseignement du français pendant les 3 ans
  - Des enseignements scientifiques partiellement délivrés en français par des enseignants de la FGL
  - Une école d'été organisée en français à Rennes

A l'issue de ce programme, les étudiants intègrent le cycle ingénieur des écoles de la FGL pour 3 ans supplémentaires. A la fin de la 4<sup>ème</sup> année, ils reçoivent le Bachelor de l'ECUST moyennant un stage de recherche en laboratoire universitaire et la soutenance d'une « thèse », puis à la fin du cursus, le diplôme d'ingénieur de leur École d'accueil, le grade de Master et l'accréditation EUR'ACE. La première promotion sera diplômée en 2015. Ces profils d'ingénieurs sont très recherchés par les entreprises françaises et européennes basées en Chine et en Asie, qui participent au financement du programme.

### ➔ Programme Sciences sans Frontière :

[http://www.campusfrance.org/sites/default/files/science\\_sans\\_frontieres.pdf](http://www.campusfrance.org/sites/default/files/science_sans_frontieres.pdf)

### ➔ Programme Malaisie

<http://www.campusfrance.org/fr/page/programme-malaisie>

Depuis 10 ans, l'Agence Campus France est chargée de la conception et de la gestion de ce programme avec les autorités malaisiennes et l'Ambassade de France en Malaisie. A ce titre, l'Agence passe contrat avec les universités françaises et les différents établissements publics participants.

Pour l'année 2013, plus de 300 étudiants ont été formés dans le cadre de ce programme. Concernant principalement les domaines de l'ingénierie mécanique, électrique et chimique, il s'agit d'un programme de niveau IUT donnant accès au niveau licence ou à des écoles d'ingénieur pour des étudiants de haut niveau, sélectionnés et financés par le gouvernement malais (MARA et JPA).

## Travaux de la commission 6

Déroulement du programme

- 2 ans comprenant un enseignement du français et une première formation en sciences de l'ingénieur en Malaisie
- 4 mois et demi, de cours de FLE intensifs ("bridging program") à l'arrivée en France
- 2 années en IUT (la première année comporte des enseignements et un accompagnement spécifique, et la deuxième année les étudiants sont totalement intégrés au cursus normal)
- Poursuite d'études en France, soit vers des Licences puis des Masters, soit vers des Licences professionnelles soit vers des formations d'ingénieurs.

### ➔ Programme Entrepreneurs en Afrique (EEA) :

<http://www.campusfrance.org/fr/site/entrepreneurs-en-afrique>

Le programme « Entrepreneurs en Afrique », cofinancé par le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire et piloté par Campus France, soutient la création et le développement de PME/PMI à vocation technologique dans les pays d'Afrique francophone en faisant travailler en commun des entrepreneurs africains et des écoles d'ingénieurs françaises, notamment celles du Réseau « n+i », à l'origine du projet.

Le programme "Entrepreneurs en Afrique" se fixe pour objectifs de :

- Contribuer à développer l'entrepreneuriat local au travers la création de PME /PMI à vocation technologique
- Faciliter l'insertion professionnelle des diplômés d'origine d'Afrique francophone des filières technologiques de l'enseignement supérieur, au sein de nouvelles entreprises créées en Afrique
- Aider la diaspora africaine à promouvoir des activités créatrices de richesses et d'emplois sur le continent africain

Le programme en quelques chiffres (2009-2013)

- 300 demandes d'accompagnement par an
- 44 projets accompagnés
- 23 entreprises créées
- 49 écoles d'ingénieurs françaises impliquées
- 7 établissements d'enseignement supérieur africains partenaires
- 200 étudiants mobilisés pour l'accompagnement des projets

Constats :

- Intérêt des établissements pour les programmes structurants et la démarche en réseau
- Manque d'informations sur les programmes Campus France

## COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

6

- Les membres recommandent que Campus France reçoive une mission claire pour combler le fossé existant dans l'accompagnement de la mobilité sortante à travers le réseau des Espaces et antennes Campus France
- Les participants regrettent le retrait du MAEDI du consortium porteur du programme OMJ. Ils encouragent le développement du projet HOMer (réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs et réseaux des conseillers du commerce extérieur). Nombreux souhaitent son ouverture aux autres établissements et disciplines après la première phase
- Les participants se réjouissent de l'ouverture du programme Malaisie aux écoles de management
- Les participants pensent qu'un programme tel que Entrepreneurs en Afrique doit se poursuivre en raison de son impact particulier dans le domaine de l'insertion professionnelle dans les pays sub-sahariens
- Les membres estiment qu'une réflexion approfondie doit être menée sur les frais de scolarité différenciés entre les étudiants européens et les étudiants non-européens. La question est posée pour la renégociation avec les partenaires dans le cadre des programmes structurants ?
- Le FLE reste un élément important pour favoriser la réussite de la mobilité des étudiants internationaux non francophones
- Continuer les progrès concernant l'accueil des étudiants étrangers



<http://forum.campusfrance.org/login>

### Documents de référence

- Programme Entrepreneurs en Afrique
- Programme Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ)
- Programme « Sciences sans Frontière »
- Programme Malaisie

## LE BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE



### LES RÉUNIONS DU BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE

**Le Bureau du Forum s'est réuni 5 fois pour l'année 2014 :  
le 29 janvier, le 26 mars, le 11 juin, le 8 octobre et le 11 décembre.**

Les thèmes abordés au cours des réunions du Bureau sont :

- l'organisation du Forum
- l'étude et la validation des demandes d'adhésion
- la pré-programmation des manifestations
- les recommandations des commissions

# RECOMMANDATIONS À L'ADRESSE DE CAMPUS FRANCE : MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

1

## Promotion du système d'enseignement supérieur et de recherche

### ➔ Les formations scientifiques, artistiques, technologiques et de santé

- ➔ Avoir une cartographie des formations délocalisées
- ➔ Cadrer les échanges en fonction des besoins de formation identifiés :
  - formation initiale en vue de l'acquisition de diplômes en France, échanges en formation initiale (réalisation d'un semestre ou d'une année de formation en France avec délivrance d'un diplôme dans le pays étranger)
  - formations complémentaires dans le cadre de la Formation tout au long de la vie diplômante (notamment Diplôme Universitaire ou Diplôme Inter-Universitaires) ou non. Cette dernière catégorie est la plus demandée
- ➔ Assouplir les conditions d'accueil et de séjour des étudiants et professionnels étrangers, hors UE. Des modifications réglementaires doivent permettre de faire disparaître les différences dans la formation entre étrangers de l'UE et hors UE
- ➔ Confier aux Centres Hospitaliers et Universitaires (universités, facultés de santé et hôpitaux universitaires) la mission de conduire la coopération dans le domaine des formations de santé, et la maîtrise d'ouvrage de ces actions (y compris dans le domaine paramédical) dans le respect du cadrage national
- ➔ Proposer des évolutions des textes sur l'accueil en formation des étudiants et professionnels de santé étrangers : (cf : travaux de la commission sur les formations de santé)

#### Calendrier prévisionnel

- **Octobre 2014** : Une réunion de calage en interne est à prévoir après validation des orientations souhaitées par le cabinet du MENESR (réunion niveau SDIR/RH1/RH4 début octobre) - Concertation avec le cabinet MENESR
- **Octobre - Décembre 2014** : Concertations avec l'ensemble des acteurs concernés entre octobre et décembre : conférence des doyens, conférence des directeurs généraux de CHU, CPU, ordres professionnels, représentants des instituts de formation paramédicaux, AFDS, fédérations hospitalières, étudiants médicaux et paramédicaux, MAEDI
- **Janvier 2015** : Consultation des instances
- **Printemps 2015** : Publication des textes en même temps que la loi de santé et communication, actions de sensibilisation à prévoir en parallèle, notamment auprès du Ministère de l'intérieur pour la délivrance des visas

- ➔ Poursuivre le développement des collections de Fiches Campus France

### ➔ Les formations doctorales et postdoctorales

- ➔ Création du portail Recherche : refonte du moteur des Écoles Doctorales/ 1<sup>er</sup> semestre 2015
- ➔ Créer des Fiches Recherche : Climatologie (2014), Informatique (2015), Neurosciences (2014), Sciences de l'environnement (2014)

### ➔ La coopération internationale

- ➔ Promouvoir l'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs : organiser une autre réunion de partage d'expérience sur ce thème/1<sup>er</sup> trimestre 2015
- ➔ Mettre en place des actions conjointes avec l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation dans le cadre des programmes de financement européen (Erasmus+)
- ➔ Développer les missions de Campus France en direction de la mobilité sortante : création d'une commission de réflexion en 2015
- ➔ Améliorer la visibilité du lien avec les autres agences et les postes diplomatiques
- ➔ Organiser une 2<sup>ème</sup> réunion de la commission « les cadres de financement européen » pour débattre des résultats de l'enquête et soumettre au bureau des recommandations
- ➔ Analyser l'enquête sur les programmes de mobilité des pays émergents et des pays du Sud/Décembre 2014

2

## Renforcement de la diplomatie d'influence

- ➔ Créer une plateforme Alumni permettant le suivi des étudiants étrangers ayant effectué tout ou partie de leur formation en France

#### Calendrier prévisionnel

- **20 et 21 novembre 2014** : Formation des 10 pays expérimentateurs
- **24-26 novembre 2014** : Lancement de la plateforme par Monsieur Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du développement international, lors des Rencontres Campus France
- **1<sup>er</sup> semestre 2015** : Ouverture de la plateforme à l'ensemble du réseau



**RECOMMANDATIONS À L'ADRESSE DE CAMPUS FRANCE :  
MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DANS L'ACTION DE CF (suite)**

**3**

**Un meilleur accueil pour les étudiants étrangers**

- ➔ Fédérer les différentes plateformes d'accueil afin d'initier un travail en réseau, facilitant ainsi les échanges de bonnes pratiques et d'expériences
- ➔ Mettre en place des formations communes (titres de séjour, communication interculturelle)
- ➔ Créer une rubrique Accueil sur le site de Campus France qui présente l'ensemble des dispositifs régionaux, assurant ainsi une meilleure lisibilité pour les candidats, mais aussi pour les Espaces Campus France, de l'offre régionale en matière de services d'accueil : réalisée en août 2014/développement en 2015
- ➔ Mettre en place un réseau des responsables de guichets uniques d'accueil : séminaire Accueil avril 2015/Le Forum pourrait également permettre de définir les contacts.
- ➔ Informer davantage les étudiants étrangers sur le logement avant l'arrivée en France : Documents en préparation/diffusion avril 2015
- ➔ Concevoir un document sur l'accueil des doctorants étrangers en partenariat avec le réseau EURAXESS : édition du document « Choisir la recherche en France »/2015

**4**

**Optimisation des outils de Promotion**

- ➔ Améliorer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : renforcement du lien entre Campus France et les établissements grâce à la nouvelle structuration de l'Agence : rentrée 2014
- ➔ Améliorer la visibilité des outils Campus France grâce à des formations spécifiques pour les établissements

**Calendrier prévisionnel**

- 20 octobre 2014 : Journée de présentation des activités de la Direction coordination géographique de Campus France (programmation 2015)
- 11 décembre 2014 : Réunion plénière du Forum
- 2015 : Les Rencontres de la Recherche (en mai : à confirmer) et le séminaire qualité (en octobre : à confirmer)

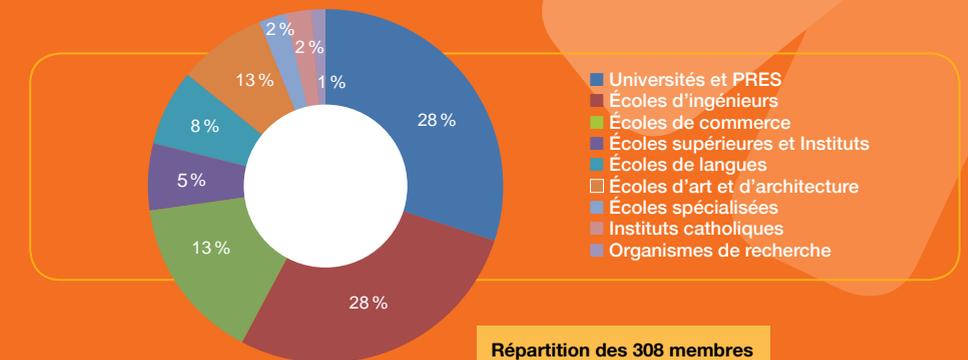
# RÉALISATIONS

## LES RÉALISATIONS DU FORUM



**Les adhésions 2014**

Avec 30 nouveaux membres en 2014, le Forum représente 308 établissements d'enseignement supérieur et de recherche



Universités et PRES	87
Écoles d'ingénieurs	86
Écoles de commerce	39
Écoles supérieures et Instituts	17
Écoles de langues	24
Écoles d'art et d'architecture	39
Écoles spécialisées	5
Instituts catholiques	6
Enseignement à distance	1
Organismes de recherche	3
Lycées-CPGE	1



**Évolution du nombre d'établissements membres du Forum entre 2012 et 2014**



# RÉALISATIONS DE L'AGENCE CAMPUS FRANCE

La synthèse des recommandations par le bureau du Forum a permis de dégager les thèmes transversaux liés à l'action de Campus France. Les réalisations liées à ces recommandations s'inscrivent dans ces thèmes

## 1 Promotion du système d'enseignement supérieur et de recherche

### Les formations scientifiques, artistiques, technologiques et de santé

#### Collections Fiches

##### Fiches Domaines

Cette collection, qui offre une première information sur l'organisation des études, les diplômes et les établissements en France dans un domaine disciplinaire, évolue vers un outil destiné aux Espaces comme appui à l'entretien avec l'étudiant. Un nouveau volet détaillant les secteurs d'activité et les compétences liés à ce domaine en regard du parcours et des projets de l'étudiant vient en support de l'entretien pour aider à définir le projet d'études.

##### Fiches Diplômes

Diplôme d'Architecte, BTSA



### Les formations doctorales et postdoctorales

#### Développement du moteur des Écoles Doctorales :

- Offre de sujets de thèse en ligne : [d.campusfrance.org](http://d.campusfrance.org)
- Mise en place du fléchage des offres pour le programme Mexique/Conacyt et réalisation d'une extraction dédiée à sa promotion
- Mise en place de la possibilité de flécher une offre en contrat CIFRE



#### Collections Fiche Recherche :

- Réalisation des Fiche Recherche, Climatologie et Sciences de l'environnement, en lien avec l'actualité de la Conférence Paris Climat (COP 21) prévue en décembre 2015 à Paris



### Programme Prestige

Le programme PRESTIGE, coordonné par Campus France, est un programme cofinancé dans le cadre des Actions Marie Curie-COFUND du 7<sup>ème</sup> PCRD. Prévu pour durer 5 ans, PRESTIGE a démarré officiellement le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et les premières activités de promotion du programme ont permis la réalisation du site web et des supports de communication. Le 31 octobre a été lancé le premier appel à candidatures. Ce programme est destiné à soutenir la mobilité internationale des chercheurs post-doctorants satisfaisant aux règles de mobilité Marie Curie.

Plusieurs schémas sont possibles :

- L'« Incoming » (mobilité entrante, 10 à 24 mois)
- L'« Outgoing » (mobilité sortante, 3 à 12 mois)
- La « Réintégration » (6 à 18 mois), destinée à des chercheurs qui souhaitent revenir s'installer en France

**PRESTIGE est un co-financement européen/partenaires privé/public.**

PRESTIGE renforce et élargit les initiatives déjà existantes. Tout chercheur de niveau postdoctoral satisfaisant aux règles de mobilité Marie Curie (ne pas avoir résidé ou exécuté son activité principale - travail, études, etc. - dans le pays du recrutement pendant plus de 12 mois durant les 3 années précédentes) peut se porter candidat au programme PRESTIGE s'il dispose d'un soutien de l'établissement d'accueil (mobilité entrante et réintégration) et de l'établissement d'envoi dans le cas de la mobilité sortante. Les candidatures éligibles sont examinées par un comité scientifique international et la décision définitive est prise après validation par le comité de pilotage du programme.

Pour plus d'information : [www.prestige-postdoc.fr](http://www.prestige-postdoc.fr)



Cofinancé par l'Union européenne

### Programme Sciences sans Frontière - niveau Doctorat

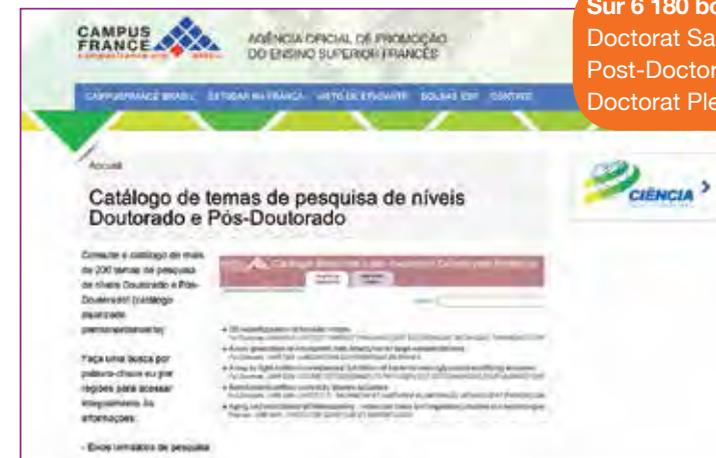
Le 11 juin 2013 :

- Accord de coopération, volet D, signé par Campus France et la CAPES.
- Accord de collaboration signé par Campus France et le COFECUB.

Pour permettre la mise en œuvre de cet accord, Campus France a développé, extension du moteur des Ecoles Doctorales et un site dédié [www.csf.campusfrance.org](http://www.csf.campusfrance.org) qui rassemble les informations sur les études doctorales en France et offre un moteur de recherche d'offres de sujets de thèse fléchés pour ce programme. Un partenariat avec l'ANRT permet d'intégrer également les offres CIFRE

**En novembre 2013 – 1<sup>ère</sup> mission Écoles Doctorales au Brésil (São Paulo) et lancement du moteur de recherche avec plus de 250 sujets en ligne.**

Comme pour le programme de niveau Licence et Master, Campus France, avec l'appui du Cofecub pour la partie académique, propose un placement aux doctorants qui n'ont pas identifié d'équipe d'accueil et assure l'accompagnement des doctorants.



**Sur 6 180 boursiers CSF**  
 Doctorat Sandwich = 756  
 Post-Doctorat = 489  
 Doctorat Plein = 206

## 2 Renforcement de la diplomatie d'influence

L'objectif du réseau France Alumni est de permettre aux 100 000 étudiants étrangers, par an, qui sortent diplômés du système éducatif français, de maintenir le lien avec la France et de faciliter les recrutements des entreprises à la recherche de profils internationaux.

Sur le site, les internautes pourront :

- Échanger entre anciens étudiants, créer des groupes de discussion
- Trouver ou retrouver les anciens étudiants étrangers
- Connaître les événements en lien avec la France
- Rester connecté avec le monde économique et professionnel

Le site central en France, mis en œuvre par Campus France, sera relayé dans les différents pays.

Son principe de fonctionnement repose sur une plate-forme interactive accessible par internet. Outre les alumni, elle est également mise à la disposition des partenaires souhaitant être associés au dispositif.

France Alumni ouvrira en novembre 2014 dans 10 pays expérimentateurs :

- L'Allemagne
- Le Brésil
- La Colombie
- Le Gabon
- Le Japon
- La Jordanie
- Les Philippines
- Le Koweït
- La Turquie
- Le Vietnam

Courant 2015, les autres pays ouvriront progressivement leur propre site.

La langue principale est le français. Le site international sera disponible également en anglais. Les sites locaux pourront être proposés en langues locales.



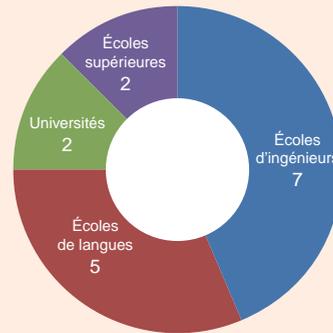
## 3 Un meilleur Accueil pour les étudiants étrangers

- Réalisation de la version français/espagnol du document « Abécédaire de la vie quotidienne et étudiante en France »
- Mise en lien, sur la rubrique Accueil du site Campus France, des Fiches Accueil des établissements membres du Forum, présentant leurs prestations en termes d'accueil



## Analyse de l'enquête réalisée par la commission 2 : L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs

### Typologie des 16 établissements ayant répondu au questionnaire



On note que globalement l'ensemble des établissements qui ont répondu ont une stratégie de formation avec le numérique qui est toujours en cours d'expérimentation. Il conviendra de suivre l'évolution avec les appels pour les formations d'excellence dans le numérique.

### Comment la stratégie de l'établissement se matérialise-t-elle concrètement ?

De manière générale :

#### École d'ingénieurs :

- Initiatives d'enseignants pionniers
- Pilotage des projets grâce aux réseaux professionnels

#### Écoles de langues :

- Mobilisation des équipes administratives et enseignantes autour du projet numérique

#### Universités :

- L'établissement comme porteur de projets de formation initiale par le numérique
- Mobilisation des équipes administratives et enseignantes autour du projet numérique
- Initiatives d'enseignants pionniers
- Pilotage des projets grâce aux réseaux professionnels
- L'établissement comme porteur de projets de formation initiale par le numérique

#### Écoles supérieures :

- Initiatives d'enseignants pionniers

La formation avec le numérique part principalement d'initiatives d'enseignants pionniers.

### L'établissement dispose-t-il d'une structure dédiée aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) ?

#### Disponibilité d'une structure dédiée aux TICE



C'est l'Institut d'Études Politiques de Paris qui possède le plus grand effectif dédié à ce domaine (20 personnes), suivi par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (7 personnes), ensuite l'Université Bordeaux Montaigne (5 personnes), puis Montpellier SupAgro (4 personnes) et enfin l'École Nationale de l'Aviation Civile (2).

Les principales fonctions du personnel de la structure dédiée aux TICE sont : la production de contenus multimédia, la scénarisation de cours, le filmage, le montage des visioconférences et l'ingénierie pédagogique numérique.

### Moyens humains, par typologie d'établissements

- Pour les écoles supérieures, 20 personnes travaillent dans cette structure dédiée au numérique en équivalent temps plein.
- Pour les universités, le nombre de personnes y travaillant est plutôt entre 5 et 7 personnes.
- Pour les écoles d'ingénieurs, le nombre de personnes travaillant dans la structure dédiée aux TICE est estimé à 2 jusqu'à 5 personnes.
- Aucun chiffre n'a été donné par les écoles de langues.

#### Type de formations spécifiques au numérique proposées aux enseignants

**Les écoles d'ingénieurs et les écoles de langues :**

- Formation technique à l'utilisation d'une plateforme d'enseignement
- Formation à la production des ressources numériques (textes, QCM, vidéos)
- Formation à la scénarisation et au design pédagogique de cours en ligne
- Formation à la pédagogie spécifique de l'enseignement à distance

**Les écoles supérieures et les universités :**

- Formation technique à l'utilisation d'une plateforme d'enseignement
- Formation à la production des ressources numériques (textes, QCM, vidéos)
- Formation à la scénarisation et au design pédagogique de cours en ligne

Globalement, les établissements proposent le même type de formation spécifique à leurs enseignants. Cependant, les écoles d'ingénieurs et les écoles de langues proposent davantage de formations spécifiques au numérique.

### Prestation réalisée

Ces formations sont réalisées dans tous les établissements par un prestataire interne et très rarement par un prestataire extérieur (cité une fois sur les sept réponses).

### Objectifs prioritaires de la mise en œuvre des premiers enseignements numériques

- Améliorer la pédagogie au service des étudiants en formation initiale (objectif à 100% recherché par les écoles d'ingénieurs et les universités).
- Enclencher ou développer une stratégie internationale (notamment pour les écoles d'ingénieurs (57%), les universités et les écoles supérieures (une sur deux)), en langue française pour 8 établissements sur 16 participants, soit 50 % des établissements ayant répondu au questionnaire.

### Nombre de MOOCs réalisés

Les écoles supérieures ont conçu, en moyenne, 2 MOOCs, alors que les écoles d'ingénieurs et les universités ont créé en moyenne un seul MOOC. Les écoles de langues, quant à elles, n'en ont pas encore réalisé, pour l'instant.

Un MOOC sur le FLE est en cours de réalisation, piloté par l'Université de Lille 3.

## Analyse de l'enquête réalisée par la commission 2

### → Développement des MOOCs dans les 12 mois à venir

En moyenne, dans les 12 mois à venir, les écoles supérieures espèrent développer 4 MOOCs, les universités 2 MOOCs et au moins un MOOC pour les écoles d'ingénieurs. Tous les établissements ayant répondu ont exprimé leur souhait de développer le numérique dans l'enseignement, au cours des trois prochaines années.

### → 3 premiers objectifs à assigner à la production numérique future pour l'établissement

1. Améliorer la qualité des enseignements proposés aux étudiants par une pédagogie renouvelée (pour tous les établissements sauf une école de langues).
2. Communiquer et valoriser l'image de l'établissement (notamment pour les deux universités ayant répondu au questionnaire et 4 sur les cinq écoles de langues).
3. Améliorer la qualité des enseignements proposés aux étudiants (à 50 % pour les écoles d'ingénieurs, l'ensemble des écoles supérieures et universités ayant répondu au questionnaire).

### → 5 grands freins potentiels au développement du numérique (mentionnés par 7 établissements sur les 16)

Pour les écoles d'ingénieurs et les écoles supérieures :

- Un défaut d'organisation interne pour mettre en œuvre la formation à distance.
- L'absence de structure dédiée pour mettre ce service en œuvre.

Pour les universités et les écoles d'ingénieurs :

- Les difficultés à produire ses propres ressources numériques de qualité.

De manière plutôt hétérogène :

- Un certain conservatisme ambiant peu favorable à l'innovation concrète.
- Le manque de ressources financières (notamment pour les universités).

### → 5 principales attentes des établissements vis-à-vis des pouvoirs publics ou collectifs pour développer le numérique

- Disposer d'un fond national dédié permettant d'obtenir des subventions au montage de ressources numériques (notamment pour les écoles de langues et les écoles supérieures).
- Partager l'expérience d'autres écoles ou universités en France (pour les écoles de langues, les écoles supérieures mais aussi les écoles d'ingénieurs).
- Partager l'expérience d'autres écoles ou universités à l'étranger (notamment selon les écoles de langues et les écoles supérieures).
- Avoir un cadre réglementaire clair pour les ressources numériques et les droits de propriété patrimonial de celles-ci (attente exprimée majoritairement par les écoles d'ingénieurs).
- Avoir des recommandations précises nationales (MENESR, Conférences, etc.) quant au volet numérique pour les formations qu'il accredit (Attente exprimée majoritairement par les écoles d'ingénieurs).

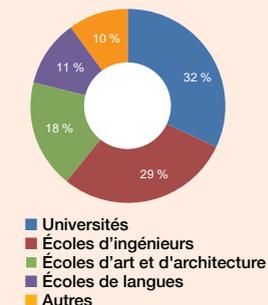
## 2 Analyse de l'enquête réalisée par la commission 4 : Les cadres de financement européen (Erasmus+)

### → 29 établissements ont répondu à ce questionnaire

En raison du nombre limité de réponses, seules les tendances ont été prises en compte.

Le degré de compréhension de la nouvelle structure du programme Erasmus+ est jugé comme étant « flou, complexe, pas clair ».

Cependant, 71 % des répondants retrouvent les actions précédentes dans Erasmus+.



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité sortante Erasmus : oui 82 % (2 à 484) non 18 %</li> <li>• Mobilité entrante Erasmus : oui 75 % (2 à 375) non 25 %</li> <li>• Mobilité enseignante sortante : oui 68 % (1 à 28) non 32 %</li> <li>• Mobilité enseignante entrante : oui 86 % (1 à 162) non 14 %</li> <li>• Mobilité personnel administratif sortante : oui 54 % (1 à 6) non 46 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité personnel administratif entrante : oui 43 % (1 à 5) non 57 %</li> <li>• Consortium de stages : oui 21 % (10 à 230) non 79 %</li> <li>• Programme intensif : oui 48 % non 52 %</li> <li>• Master Erasmus Mundus : oui 32 % non 68 %</li> <li>• Doctorat Erasmus Mundus : oui 5 % non 95 %</li> <li>• Action 3 Erasmus Mundus : oui 14 % non 86 %</li> <li>• ICI-ECP : oui 11 % non 89 %</li> <li>• Atlantis : oui 10 % non 90 %</li> <li>• EU Canada : oui 25 % non 75 %</li> <li>• Leonardo: oui 21 % non 79 %</li> </ul>
--	---

L'adhésion au programme Erasmus+ est grande. À la question « Envisagez-vous de poursuivre ces actions dans le cadre d'Erasmus+ ? », les réponses « OUI » représentent 93 % du total. C'est la mobilité (étudiante, enseignante, administrative) qui domine très largement : entre 75 % et 89 %.

À la question « Pour vous, Erasmus+ et les autres programmes européens associés sont » : on trouve en priorité « Le moyen de développer mes actions à l'international et d'internationaliser mon établissement » à 86 %, puis « Le moyen de renforcer la visibilité internationale de mon établissement » à 75 % et « La possibilité d'améliorer la mobilité des étudiants » à 71 %. On peut noter que la promotion de l'innovation pédagogique arrive en 4<sup>e</sup> position à 54 %. Si on retire la première réponse, qui est un méta-objectif, ce sont la visibilité et la mobilité des étudiants qui dominent.

82 % des répondants jugent que Campus France et l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation ne sont pas suffisamment complémentaires dans leurs actions concernant le programme Erasmus+. Les réunions d'information sont les plus demandées.

Les objectifs prioritaires permettant de renforcer les actions complémentaires de Campus France et de l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation dans le cadre du programme Erasmus+ :

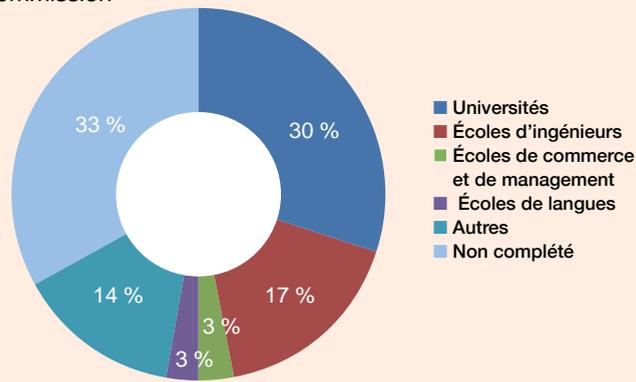
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la mobilité étudiante 13 %</li> <li>• Augmenter la mobilité enseignante 13 %</li> <li>• Accroître la visibilité 13 %</li> <li>• Découvrir de nouveaux programmes 12 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer de nouveaux partenariats 11 %</li> <li>• Rechercher de nouveaux financements 10 %</li> <li>• Autres 28 %</li> </ul>
---	---

# 3

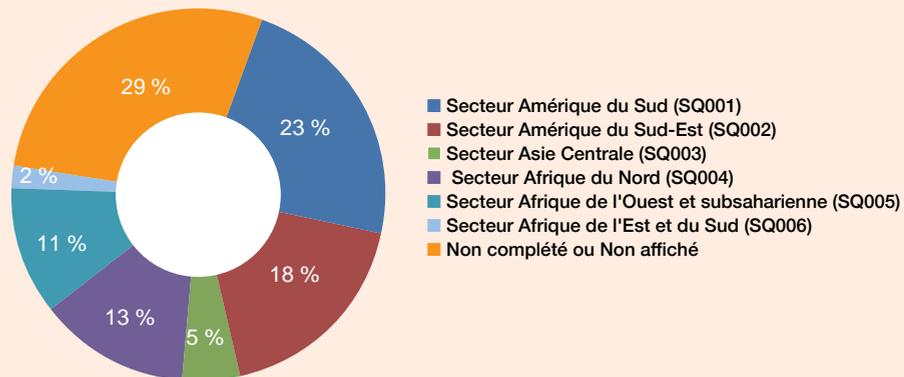
## Analyse de l'enquête réalisée par la commission 6 : Programmes de mobilité avec les pays émergents et les pays du sud

### Typologie des établissements

→ 15 établissements ont répondu à ce questionnaire sur les 32 interrogés au sein de la commission



### Avec quel secteurs géographiques avez-vous des programmes de mobilités entrantes ?



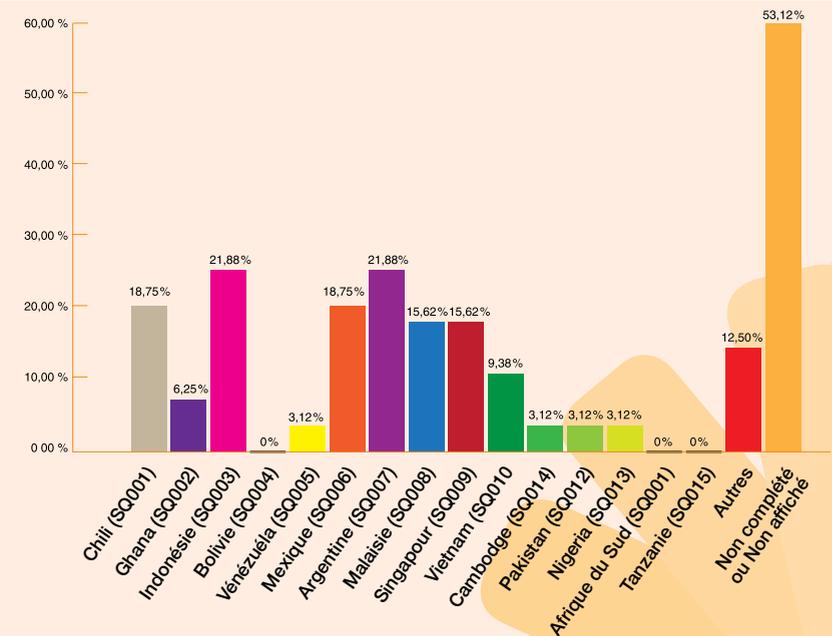
→ En mobilité entrante, les secteurs géographiques prioritaires pour les établissements

- Amérique du Sud
- Asie du Sud-Est
- Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest et subsaharienne

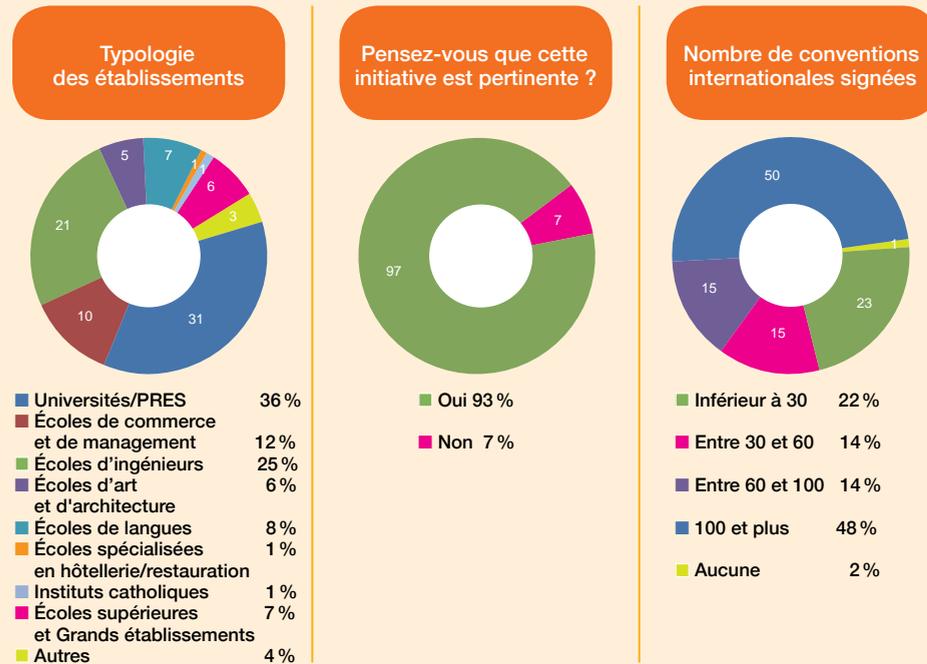
### Classement des 5 pays BRICS en fonction des échanges

Rang 1 : Brésil		Classé 5 fois en 1 <sup>ère</sup> position
Rang 2 : Chine		Classée 6 fois en 2 <sup>ème</sup> position
Rang 3 : Russie		Classée 3 fois en 3 <sup>ème</sup> position
Rang 4 : Inde		Classée 5 fois en 4 <sup>ème</sup> position
Rang 5 : Afrique du Sud		Classée 7 fois en 5 <sup>ème</sup> position

Parmi les pays émergents et les pays du Sud, quels sont ceux que vous aimeriez prospecter ou avec lesquels vous aimeriez voir se mettre en place des projets d'envergure ?



➔ 104 personnes de 83 établissements ont répondu à cette enquête



➔ Les aspects positifs

- C'est une démarche tout à fait pertinente
- L'usage de cette base globale intéresse un public très diversifié aux attentes totalement différentes
- Ce projet peut être pertinent et utile mais il doit absolument être mis en lien avec les outils de gestion des coopérations internationales qu'utilisent les établissements (ex: moveon)

➔ Les aspects négatifs

- Une telle base ne sera jamais ni complète ni à jour et donc de bien peu d'utilité
- Un questionnaire trop détaillé sera ingérable (l'expérience du PRES de Lille Nord Pas de Calais)
- Cette base risque d'être très lourde, voire illisible de l'étranger

- Le problème de confidentialité, de complexité des accords (non réductibles à quelques catégories, etc, et difficulté de la granularité)
- Le problème d'alimentation et de suivi, constituant une charge supplémentaire sans valeur ajoutée pour les établissements
- Information déjà largement disponible sur les sites des établissements et auprès de 2e2f (Erasmus+) et CNRS
- La difficulté de ressources humaines pour enrichir cette base (moyens humains insuffisants)
- La gestion des accords est déjà complexe en interne (formation, recherche) et ces listes de coopération évoluent constamment sur l'année

➔ Les remarques

- Les modèles de conventions et d'accords permettant d'avoir une base légale commune (à personnaliser ensuite) serait très utile
- Les partenariats peuvent être multilatéraux et pas seulement bilatéraux (la nécessité de renseigner plusieurs partenaires pour le même projet) : prévoir qu'il peut y avoir plus de deux partenaires comme un accord de consortium
- Prévoir une interconnexion avec des gestionnaires de convention comme moveon, pour éviter des doubles saisies ou pour permettre des extractions
- Dans le cas d'un partenaire impliqué dans plusieurs types de partenariats (accord cadre + projet européen + échanges étudiants + cotutelles de thèse), quelle sera l'architecture de la base et faudra-t-il renseigner une fiche par type de partenariat ?
- Il est utile de disposer d'une cartographie (régionale, sectorielle, nationale, etc)
- Il est préférable d'utiliser le terme « d'accord international » au lieu de « Convention »
- Il serait intéressant de distinguer la nature des accords : Conventions cadre, conventions d'application, convention de recherche, convention de double-diplôme, de co-tutelle, etc
- Comment déclarer les consortia (français ou étrangers), comme ceux des programmes FITEC ?
- La nécessité d'un travail de fond avec l'ensemble des différents acteurs impliqués
- Comment dans une telle base faire apparaître les conventions multipartites et celles conclues au travers de réseaux ou de consortiums auxquels l'établissement adhère ?
- Il est nécessaire de veiller à la compatibilité avec d'autres logiciels (moveon, excel, etc)
- Un dispositif d'informatisation des conventions internationales est actuellement en cours au sein de l'UJM Lyon 3

➔ Les bonnes pratiques pourront être diffusées

## LE SITE DU FORUM CAMPUS FRANCE EN LIGNE

➡ Un espace numérique, exclusivement réservé aux membres du Forum a été mis en place en juillet 2013. Chaque établissement membre du Forum peut y créer son profil et y trouver l'information sur les actualités, les éditions institutionnelles Campus France, les travaux de l'ensemble des commissions thématiques, archives, calendrier du Forum, etc. Les outils Campus France y sont également disponibles. Cet outil est destiné à être une véritable animation du Forum.

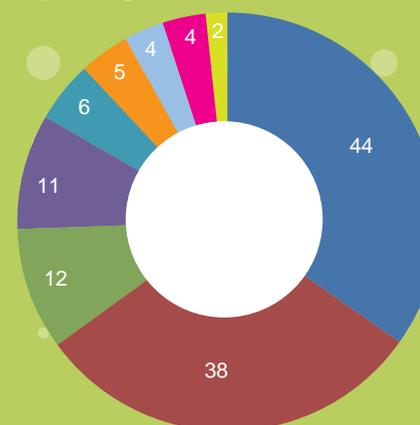
➡ Connectez-vous à l'adresse suivante : <http://forum.campusfrance.org/login>

➡ Pour une première connexion, veuillez-vous connecter à cette adresse : [http://forum.campusfrance.org/registration/xy\\_iunbsqcxreupotriuoinb](http://forum.campusfrance.org/registration/xy_iunbsqcxreupotriuoinb)

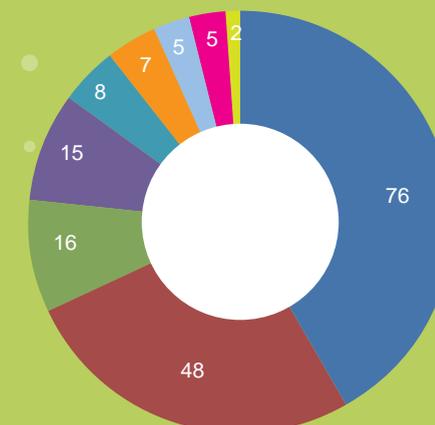


**CHIFFRES 2014**  
 393 profils créés  
 213 établissements membres présents sur la plateforme  
 1104 Visites  
 8,22 Pages/visite  
 523 Visiteurs uniques  
 8088 Pages vues

## ➡ Inscriptions aux commissions



126 établissements inscrits à au moins une commission thématique



182 personnes inscrites à au moins une commission thématique



- ➡ **Commission 1** : Stratégie et optimisation des instruments de promotion pour de grands projets au niveau Master et Doctorat : **76 inscrits sur 63 établissements**
- ➡ **Commission 2** : L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs : **72 inscrits sur 61 établissements**
- ➡ **Commission 3** : Formations de santé : **25 inscrits sur 21 établissements**
- ➡ **Commission 4** : Les cadres de financement européen (Erasmus+) : **114 inscrits sur 89 établissements**
- ➡ **Commission 5** : Accueil des étudiants et chercheurs : recensement des bonnes pratiques et réflexions stratégiques : **99 inscrits sur 63 établissements**
- ➡ **Commission 6** : Programmes de mobilité avec les pays émergents : **96 inscrits sur 79 établissements**

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



Cette deuxième édition du rapport d'activité du Forum permet de parcourir rapidement les réalisations, travaux, études et enquêtes qui ont animé les réflexions des commissions mais également de revenir sur le temps fort qu'a constitué le séminaire sur deux jours à Lyon au mois de juillet dernier avec près de 140 participants.

Ce nouveau format de réunion a permis de réunir un nombre important d'établissements en un seul lieu et sur une durée courte ce qui leur a mieux convenu. Le travail participatif en amont du séminaire avec plus d'une trentaine de documents de synthèse déposés sur le site du Forum a permis une plus grande interaction et plus dynamique entre les établissements suscitant un meilleur échange de bonnes pratiques lors du séminaire.

La cohérence des actions entre les différentes commissions a été assurée par le Bureau du Forum qui s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. Celui-ci a été tenu informé sur :

- Le nouvel organigramme de Campus France avec notamment la création d'une direction de l'Accueil et de la Vie étudiante qui sera désormais l'interlocuteur privilégié des établissements pour ce qui concerne l'accueil des étudiants étrangers ;
- L'avancement de la plateforme Alumni. Dans ce cadre, le Bureau s'est fait l'interprète auprès des établissements pour la constitution des fiches spécifiques ;
- Le projet de présentation de divers sujets aux vice-présidents et aux services des relations internationales des établissements pour une réunion qui leur a été consacrée le 20 octobre ;
- L'étude sur l'impact économique des étudiants étrangers. Le Bureau a validé l'envoi d'un questionnaire vers les établissements à charge pour eux de le diffuser auprès de leurs étudiants étrangers.

Le Bureau a donné un avis favorable sur les points suivants :

- La programmation 2015 avec des priorités géographiques répondant au contrat d'objectifs et de moyens de l'établissement et un effort plus important vers la promotion d'études doctorales et de recherche postdoctorale en France. La cohérence de la programmation avec les axes stratégiques des établissements a été visée par les Conférences ;
- La validation du document de recommandations tirées du séminaire de Lyon et du préprogramme de l'assemblée générale du 11 décembre.

Enfin les discussions en Bureau ont permis de reconduire, dans leur périmètre actuel, les commissions thématiques consacrées respectivement à la recherche, aux MOOCs et FOAD, à la santé et l'accueil des étudiants et chercheurs avec un focus spécial sur les initiatives leur permettant une meilleure intégration.

La commission thématique consacrée à Erasmus+ abordera plus en détail les questions relevant de la mobilité sortante et du développement de formations à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat qui occupent une place importante dans ce programme.

Enfin une nouvelle commission dédiée à l'attractivité de nouveaux étudiants étrangers a été créée ou les établissements pourront se prononcer sur les différentes opportunités et leurs limites.

## 308 membres

## 74 Universités

- ➔ Aix-Marseille Université
- ➔ Université de Picardie Jules Verne – Amiens
- ➔ Université d'Angers
- ➔ Université des Antilles et de la Guyane – Pointe-à-Pître
- ➔ Université d'Artois – Arras
- ➔ Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse
- ➔ Université de Technologie de Belfort – Montbéliard
- ➔ Université de Franche-Comté – Besançon
- ➔ Université Bordeaux
- ➔ Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3
- ➔ Université de Bretagne Occidentale – Brest
- ➔ Université de Caen Basse-Normandie
- ➔ Université de Cergy-Pontoise
- ➔ Université de Savoie – Chambéry
- ➔ Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand 1)
- ➔ Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2)
- ➔ Université de Technologie de Compiègne
- ➔ Université de Corse Pascal Paoli – Corte
- ➔ Université de Bourgogne – Dijon
- ➔ Université du Littoral-Côte d'Opale – Dunkerque
- ➔ Université d'Évry Val d'Essonne
- ➔ Université Joseph Fourier – Grenoble 1
- ➔ Université Pierre Mendès France – Grenoble 2
- ➔ Université Stendhal – Grenoble 3
- ➔ Université du Havre
- ➔ Université de La Réunion – Saint-Denis
- ➔ Université de La Rochelle
- ➔ Université du Maine – Le Mans
- ➔ Université des Sciences et Technologies – Lille 1
- ➔ Université de Lille 2 – Droit et Santé
- ➔ Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
- ➔ Université de Limoges
- ➔ Université de Bretagne Sud – Lorient
- ➔ Université Claude Bernard – Lyon 1
- ➔ Université Lumière – Lyon 2
- ➔ Université Jean Moulin – Lyon 3
- ➔ Université Paris Est – Marne-La-Vallée
- ➔ Université Montpellier 1
- ➔ Université Sciences et Techniques du Languedoc – Montpellier 2
- ➔ Université Paul Valéry – Montpellier 3
- ➔ Université de Haute-Alsace – Mulhouse
- ➔ Université de Lorraine – Metz/Nancy
- ➔ Université de Nantes
- ➔ Université de Nice Sophia-Antipolis
- ➔ Université de Nîmes
- ➔ Université d'Orléans
- ➔ Université Panthéon Sorbonne (Paris 1)
- ➔ Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- ➔ Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3)
- ➔ Université de Paris-Sorbonne (Paris 4)
- ➔ Université Paris Descartes (Paris 5)
- ➔ Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)
- ➔ Université Paris Diderot (Paris 7)
- ➔ Université Vincennes Saint-Denis (Paris 8)
- ➔ Université Paris Dauphine
- ➔ Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10)
- ➔ Université de Paris-Sud (Paris 11)
- ➔ Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- ➔ Université Paris 13 Paris Nord – Villetaneuse
- ➔ Université de Pau et des Pays de l'Adour
- ➔ Université de Perpignan Via Domitia
- ➔ Université de Poitiers
- ➔ Université de Reims Champagne-Ardenne
- ➔ Université de Rennes 1
- ➔ Université de Haute-Bretagne – Rennes 2
- ➔ Université de Rouen
- ➔ Université Jean Monnet – Saint-Étienne
- ➔ Université du Sud Toulon-Var
- ➔ Université Toulouse 1 Capitole
- ➔ Université Paul Sabatier – Toulouse 3
- ➔ Université François Rabelais – Tours
- ➔ Université de Technologie de Troyes
- ➔ Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- ➔ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

## 13 Groupements et Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur – PRES

- ➔ ADEP – Réseau Polytech – Nantes
- ➔ Agreenium – Paris
- ➔ PRES Université de Grenoble
- ➔ PRES Université Lille Nord de France
- ➔ PRES Université de Lyon
- ➔ PRES Université Montpellier Sud de France (UMSF)
- ➔ PRES Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- ➔ PRES Sorbonne Paris Cité
- ➔ PRES ParisTech – Institut des Sciences et Technologies
- ➔ PRES Paris-Saclay
- ➔ PRES Université de Toulouse
- ➔ Réseau IAE – Paris
- ➔ Université franco-allemande (UFA) – Sarrebruck

## 3 Organismes de recherche

- ➔ CNRS – Centre National de la Recherche Scientifique
- ➔ INRIA – Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique – Le Chesnay
- ➔ IRD – Institut de Recherche pour le Développement

## 17 Écoles supérieures et Grands établissements

- ➔ CFJ International – Centre de Formation des Journalistes – Paris
- ➔ CIEP – Centre International d'Études Pédagogiques – Sèvres
- ➔ CNAM – Conservatoire National des Arts & Métiers – Paris
- ➔ CUFR – Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion – Albi
- ➔ École Nationale des Chartres – Paris
- ➔ EHESP – École des Hautes Études en Santé Publique – Rennes
- ➔ EHES – École des Hautes Études en Sciences Sociales – Paris
- ➔ ENS Cachan – École Normale Supérieure de Cachan
- ➔ ENS Lyon – École Normale Supérieure de Lyon
- ➔ ENS Ulm – École Normale Supérieure de Paris

- ➔ EPHE – École Pratique des Hautes Études – Paris
- ➔ IAMM – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
- ➔ IEP – Institut d'Études Politiques de Toulouse
- ➔ INALCO – Institut National des Langues et Civilisations Orientales – Paris
- ➔ ISRP – Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice – Paris
- ➔ Museum National d'Histoire Naturelle – Paris
- ➔ SciencesPo – Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris

## 39 Écoles de commerce et de management

- ➔ Association Passerelle
- ➔ Audencia Nantes
- ➔ EBS – École Européenne de Gestion – Paris
- ➔ École de Management de Normandie – Caen – Deauville – Le Havre
- ➔ EDC Paris – École des Dirigeants & Créateurs d'entreprise
- ➔ EDHEC Business School – Lille – Nice – Paris
- ➔ EMBA – École de Management Bretagne Atlantique – Quimper
- ➔ EM Lyon Business School
- ➔ ESCE – École Supérieure du Commerce Extérieur – Lyon – Paris
- ➔ ESCP Europe – Paris
- ➔ ESC Rennes School of Business
- ➔ ESG Management School – Paris
- ➔ ESSCA – École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
- ➔ ESSEC Business School – Cergy-Pontoise
- ➔ Grenoble École de Management
- ➔ Groupe ESA3 – Paris
- ➔ Groupe ESARC-CEFIRE – Montpellier
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce Chambéry Savoie
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Dijon – Bourgogne
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Pau
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Saint-Étienne
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Troyes
- ➔ Groupe HEC – Jouy-en-Josas
- ➔ Groupe Sup de Co Amiens Picardie

**39 Écoles de commerce et de management (suite)**

- ➔ Groupe Sup de Co La Rochelle
- ➔ Groupe Sup de Co Montpellier Business School
- ➔ HEI – École des Hautes Études Internationales – Paris
- ➔ ICN Business School – Nancy – Metz
- ➔ IDRAC – Institut de Recherche & d'Action Commerciale – Lyon
- ➔ ESEG – School of management – Lille
- ➔ INSEEC – Institut des Hautes Études Économiques et Commerciales – Paris
- ➔ IPAC (Apprendre & Entreprendre) – Annecy
- ➔ IPAG Business School – Paris – Nice
- ➔ ISC – Paris School of Management
- ➔ ISIT – Institut de Management et de Communication Interculturels – Paris
- ➔ KEDGE Business School – Bordeaux – Marseille – Toulon
- ➔ Néoma Business School – Reims – Rouen
- ➔ Novancia – Paris
- ➔ SKEMA Business School – Lille – Paris -Sophia Antipolis
- ➔ Toulouse Business School

**➔ 86 Écoles d'ingénieurs**

- ➔ Agrocampus Ouest – Rennes
- ➔ AgroParisTech – Paris
- ➔ Arts et Métiers ParisTech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) – Paris
- ➔ CPE – École Supérieure de Chimie, Physique, Électronique – Lyon
- ➔ ECE – École d'ingénieurs – Paris
- ➔ École Centrale de Lille
- ➔ École Centrale de Lyon
- ➔ École Centrale de Marseille
- ➔ École Centrale de Nantes
- ➔ École Centrale de Paris
- ➔ École d'ingénieurs de Purpan
- ➔ École Nationale des Sciences Géographiques – Marne-la-Vallée
- ➔ École Polytechnique – Paris
- ➔ EFREI – École d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et de la Communication – Villejuif
- ➔ EIGSI – École d'ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels – La Rochelle
- ➔ EISTI – École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information – Cergy
- ➔ EM École des Mines d'Alès – Nîmes – Pau
- ➔ EM Nantes
- ➔ EMSE – École Nationale Supérieure des Mines – Saint-Étienne
- ➔ ENAC – École Nationale de l'Aviation Civile – Toulouse
- ➔ ENGEES – École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
- ➔ ENIB – École Nationale d'Ingénieurs de Brest
- ➔ ENIM – École Nationale d'Ingénieurs de Metz
- ➔ ENISE – École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne
- ➔ ENSAIT – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles – Roubaix
- ➔ ENSCCF – École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand
- ➔ ENSEA – École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications – Cergy
- ➔ ENSCI – École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle – Limoges
- ➔ ENSCM – École Nationale Supérieure de Chimie – Montpellier
- ➔ ENSMM – École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques – Besançon
- ➔ ENSTA Bretagne – Brest
- ➔ ENSTA ParisTech – École Nationale Supérieure de Techniques Avancées – Paris
- ➔ ENSTIMAC – Écoles Nationales Supérieures des Techniques Industrielles et des Mines d'Albi-Carmaux
- ➔ EPF – École d'Ingénieurs – Sceaux
- ➔ EPITA – École pour l'Informatique et les Techniques Avancées – Le Kremlin-Bicêtre
- ➔ EPMI – École d'Électricité de Production et Méthodes Industrielles – Cergy
- ➔ ESA – École Supérieure d'Agriculture d'Angers
- ➔ ESB – École Supérieure du Bois – Nantes
- ➔ ESCOM – École Supérieure de Chimie Organique et Minérale – Compiègne
- ➔ ESIEA – Paris
- ➔ ESIEE – École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique – Noisy-Le-Grand
- ➔ ESIGELEEC – École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique – Saint-Étienne du Rouvray
- ➔ ESIGETEL – École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications – Avon
- ➔ ESITC – École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction – Caen
- ➔ ESITPA – École d'Ingénieurs en Agriculture – Mont-Saint-Aignan

- ➔ ESME-Sudria – École d'Ingénieurs de l'Innovation, des Sciences de l'Énergie et des Technologies Avancées – Ivry
- ➔ ESTACA – École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile – Levallois-Perret
- ➔ ESTIA – École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – Bidart
- ➔ ESTP – École Spéciale des Travaux Publics – Paris
- ➔ EURECOM – Biot
- ➔ Fédération Gay Lussac (19 écoles de chimie) – Paris
- ➔ FESIC – réseau d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de management – Paris
- ➔ Groupe CESI – Paris
- ➔ Groupe ESEO – Angers – Paris – Shanghai
- ➔ Groupe ESAIP – Angers
- ➔ Groupe ISA – Institut Supérieur d'Agriculture de Lille
- ➔ HEI – Hautes Études d'Ingénieurs – Lille
- ➔ I2EN – Institut International de l'énergie nucléaire – Saclay/Gif-sur-Yvette
- ➔ ICAM Bretagne – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Bretagne
- ➔ ICAM Lille – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille
- ➔ ICAM Nantes – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Nantes
- ➔ ICAM Toulouse – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Toulouse
- ➔ IFMA – Institut Français de Mécanique Avancée – Clermont-Ferrand
- ➔ IFP School – Rueil Malmaison
- ➔ 3iL – École d'ingénieurs, informatique, systèmes embarqués, réseaux – Limoges
- ➔ Institut international d'ingénierie de l'Eau et de l'Environnement 2iE – Ouagadougou
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Bordeaux
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Grenoble
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Toulouse
- ➔ INSA Lyon – Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
- ➔ INSA Rennes – Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
- ➔ INSA Rouen – Institut National des Sciences Appliquées de Rouen
- ➔ INSA Strasbourg – Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg
- ➔ INSA Toulouse – Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
- ➔ Institut Polytechnique LaSalle Beauvais – Beauvais
- ➔ Institut Mines-Télécom – Paris
- ➔ IPSA – École d'ingénieurs de l'air et de l'espace
- ➔ ISAE – Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace – Toulouse
- ➔ ISARA Lyon – Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes
- ➔ ISBA – Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux publics – Marseille
- ➔ ISEP – Institut Supérieur d'Électronique de Paris
- ➔ ISTOM – École Supérieure d'Agro-développement International – Cergy
- ➔ ITECH – Institut Textile et Chimique de Lyon
- ➔ Montpellier SupAgro
- ➔ Réseau « n+i » – Paris
- ➔ Supméca – Institut Supérieur de Mécanique de Paris

**➔ 39 Écoles d'art et d'architecture**

- ➔ Académie Charpentier – Paris
- ➔ AICP – Académie Internationale de Coupe de Paris
- ➔ ANdÉA – Association Nationale des Écoles supérieures d'Art – Paris
- ➔ Autograf – École des créateurs d'avenir – Paris
- ➔ CLCF – Conservatoire Libre du Cinéma Français – Paris
- ➔ École Brassart – Tours
- ➔ École d'art Maryse Eloy – Paris
- ➔ École d'Art Mural de Versailles
- ➔ Écoles de Condé – Paris
- ➔ École de Design Nantes Atlantique
- ➔ École du Louvre – Paris
- ➔ École Émile Cohl – Lyon
- ➔ École Normale de Musique de Paris Alfred Cortot – Paris
- ➔ École Supérieure d'Art Françoise Conte – Paris
- ➔ L'École Multimédia – Paris
- ➔ ECV – École de Communication Visuelle – Paris
- ➔ EICAR – École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation – Plaine Saint-Denis
- ➔ ENSAVT – École Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville & des Territoires – Marne-la-Vallée
- ➔ ESEC – École Supérieure d'Études Cinématographiques – Paris
- ➔ ESA – École Spéciale d'Architecture – Paris
- ➔ ESÁ – École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais Dunkerque – Tourcoing

## 39 Écoles d'art et d'architecture (suite)

- ➔ ESAM Design – École Supérieure des Arts Modernes – Paris
- ➔ ESDAC – École Supérieure de Design, d'Arts Appliqués, de Communication et des Métiers de l'Internet – Aix-en-Provence
- ➔ ESMOD – Paris
- ➔ Groupe EAC – École des Métiers de La Culture, de la Communication et du Luxe – Paris
- ➔ Groupe ESRA – Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle – Paris
- ➔ IESA – Institut d'Études Supérieures des Arts – Paris
- ➔ IFM – Institut Français de la Mode – Paris
- ➔ INA – Institut National de l'Audiovisuel – Bry-sur-Marne
- ➔ Institut International de l'Image et du son – 3iS – Trappes-en-Yvelines
- ➔ INP – Institut National du Patrimoine – Paris
- ➔ Intuit.Lab – Paris
- ➔ LISAA – L'Institut Supérieure des Arts Appliqués – Paris
- ➔ Mod'Art International – Paris
- ➔ Mod'Spé – Institut supérieur spécialisé de la mode – Paris
- ➔ Strate Collège – Sèvres
- ➔ Studio Magenia – Académie européenne de théâtre corporel – Paris
- ➔ SUPCREA – Grenoble

## ➔ 24 Écoles de langues

- ➔ Accent Français – Montpellier
- ➔ Accord – École de langues – Paris
- ➔ ADCUEFE – Association des Directeurs de Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers – Perpignan
- ➔ Alliance Française Bordeaux-Aquitaine
- ➔ Alliance Française Grenoble
- ➔ Alliance Française Marseille-Provence
- ➔ Alliance Française Nice
- ➔ Alliance Française Paris Île-de-France
- ➔ Alliance Française Rouen
- ➔ Azurlingua – Nice
- ➔ CAREL – Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues – Royan
- ➔ CAVILAM Alliance Française – Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias – Vichy

- ➔ CIEL – Centre International d'Étude des Langues – Brest
- ➔ Collège International de Cannes
- ➔ France Langue – Nice – Paris
- ➔ Fondation Robert de Sorbon – Paris
- ➔ French in Normandy – Rouen
- ➔ IFALPES – Institut Français des Alpes – Annecy – Chambéry
- ➔ IMEF – Institut Européen de Français – Montpellier
- ➔ Inflexyon – Centre Interculturel Français de Lyon
- ➔ International House – Centre de langues Riviera – Nice
- ➔ Institut de Touraine – Tours
- ➔ Langue Onze – Toulouse
- ➔ Lyon Bleu International

## ➔ 5 Écoles spécialisées en Hôtellerie/ Restauration

- ➔ FERRANDI – École Française de Gastronomie – Paris
- ➔ INBP – Institut National de la Boulangerie Pâtisserie – Rouen
- ➔ Institut Paul Bocuse – Lyon
- ➔ Le Cordon Bleu – Paris
- ➔ Vatel – École International du Management, de l'Hôtellerie et du Tourisme – Bordeaux – Lyon – Nîmes – Paris

## ➔ 6 Instituts Catholiques

- ➔ Université Catholique de l'Ouest – Angers
- ➔ Université Catholique de Lille
- ➔ Université Catholique de Lyon
- ➔ Institut Catholique de Paris
- ➔ Institut Catholique de Rennes
- ➔ Institut Catholique de Toulouse

## ➔ Enseignement à distance

- ➔ CNED – Centre National d'Enseignement à Distance – Poitiers

## ➔ Lycées – CPGE

- ➔ Lycée Claude Fauriel – Saint-Etienne